

DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site ZPS Madres-Coronat FR 9112026

TOME 3 :

Atlas et fiches espèces des oiseaux de la ZPS Madres- Coronat

2010



Sommaire

Sommaire	2
Introduction	3
1. Grille de lecture des fiches espèce	4
1.1. Méthodologie pour la définition de l'état de conservation des populations d'oiseaux	4
1.2. Statut et protection	5
1.3. Mode de calcul des pourcentages de population :	6
1.4. Légende des cartes :	6
2. Fiches espèce	7
3. Paragraphes descriptifs des espèces présentes sur le site mais n'ayant pas fait l'objet d'une fiche ..	62

Introduction

Pour chaque espèce d'oiseaux présente sur la ZPS Madres-Coronat, une fiche espèce décrivant sa biologie, sa répartition, son statut, sa situation sur la ZPS, les menaces avérées et potentielles et des préconisations d'actions à mettre en place, a été réalisée. Pour quatre espèces, la Bondrée apivore, le Faucon crècerellette, le Milan royal et le Vautour moine, présentes de manière occasionnelle sur le site, n'ayant pas fait l'objet d'une fiche espèce, un paragraphe descriptif a été ajouté. Pour les espèces ayant déjà fait l'objet d'un cahier des charges en 2008 (Grand tétras, Perdrix grise et Percnoptère d'Egypte), aucune fiche espèce n'a été établie.

1. Grille de lecture des fiches espèce

1.1. Méthodologie pour la définition de l'état de conservation des populations d'oiseaux

➤ La fonctionnalité de l'habitat naturel

Il se réfère à l'état de conservation de l'habitat naturel, aux exigences écologiques des espèces d'oiseaux qui l'exploitent et aux menaces possibles identifiées.

- **Inconnu** : la zone n'est apparemment pas exploitée par les oiseaux (zones anthropisées, plantation de pin, ...);
- **Excellent** : la zone contient un habitat naturel jugé en excellent état de conservation qui correspond aux exigences écologiques de l'espèce ;
- **Bon** : la zone contient un habitat naturel jugé en moyen ou mauvais état de conservation mais qui correspond toujours aux exigences écologiques de l'espèce ;
- **Mauvais** : la zone contient un habitat naturel jugé en mauvais état de conservation qui ne correspond plus aux exigences écologiques de l'espèce.

➤ L'état de conservation des populations d'oiseaux

Il se réfère à l'état de conservation des populations d'oiseaux, aux exigences écologiques des espèces d'oiseaux qui l'exploitent et aux menaces possibles identifiées.

- **Inconnu** : la zone n'est apparemment pas exploitée par les oiseaux (zones anthropisées, plantation de pin, ...);
- **Excellent** : la population de l'espèce d'oiseau exploitant la zone est stable ou en augmentation sur le site avec les tendances nationales et européennes et n'est soumise à aucune menace ;
- **Bon** : la population de l'espèce d'oiseau exploitant la zone est stable sur le site en accord avec les tendances nationales et européennes et n'est soumise qu'à des menaces qui ne portent pas préjudice à la viabilité à court terme des populations ;
- **Mauvais** : la population de l'espèce d'oiseau exploitant la zone est stable sur le site à l'inverse des tendances nationales et européennes ou en régression et est soumise à des menaces qui portent préjudice à la viabilité à court terme des populations.

➤ L'état de conservation de l'habitat d'oiseau

Il est la somme de l'état de conservation de l'habitat naturel et de l'état de conservation des populations d'oiseaux. Les critères seront attribués comme ci-dessous.

Habitat naturel \ Population d'oiseau	Excellent	Bon	Mauvais
Excellent	Excellent	Favorable	Défavorable
Bon	Favorable	Favorable	Défavorable
Mauvais	Défavorable	Défavorable	Très défavorable

1.2. Statut et protection

Statut de conservation européen : d'après Birdlife international 2004 Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. Cambridge UK

Annexe 1 : espèce présente en Annexe 1 de la Directive Oiseaux n°79/409/CEE (JOCE du 30/06/1996). Espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leurs habitats.

Annexe 2 : espèce présente en Annexe 2 de la Convention de Bonn (JORF du 30/10/1990). Espèces migratrices se trouvant dans un état de conservation défavorable et nécessitant l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriées.

Statut de conservation national : d'après Rocamara et Berthelot, 1999 Oiseaux menacés et à surveiller en France.

E : En danger

V : Vulnérable

R : Rare

D : en Déclin

L : Localisée

P : à Préciser

S : à Surveiller

Di : Disparue

Statut de conservation régional : d'après *Meridionalis* (2001) - Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon au cours des 20 dernières années.

E : En danger

V : Vulnérable

L : Localisée

LR : Représentation régionale importante, plus de 25% de la population nationale

S : à Surveiller

D : en Déclin

EX : Disparue

I : Inclassable

1.3. Mode de calcul des pourcentages de population :**Effectifs (nombre de couples nicheurs)**

	M i n	M a x	%
Effectif européen*			Russie et Turquie non comprises.
Effectif français			Pourcentage de la population française par rapport à la population européen
Effectif régional			Pourcentage de la population régionale par rapport à la population française
Effectif départemental			Pourcentage de la population des Pyrénées orientales par rapport à la population régionale

1.4. Légende des cartes :**Données 2009**

Pour la campagne de terrain qui a été réalisée pour cette étude :



: Points d'écoute où l'espèce n'a pas été contactée



: Nombre de mâles chanteurs ou d'individus (rapaces)

2. *Fiches espèce*

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**

Très Forte 11/14

Gypaète barbu

Gypaetus barbatus - Trencalos

Code Natura 2000 : A 076

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : En Danger
Liste rouge national : En Danger
Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

Rapace diurne de grande taille, ses ailes effilées et une queue longue et cunéiforme permettent de l'identifier aisément, en tous plumages. Les adultes présentent un ventre et une tête orangés tandis que les juvéniles sont entièrement brun sombre. Les immatures et subadultes présentent des plumages intermédiaires, chamarrés de marron et jaune-orangé.



Répartition en Europe



Effectifs (Nombre de couples nicheurs)

	Min	Max	%
Effectif européen*	126	138	-
Effectif français	44	47	30-34%
Effectif régional	3	4	6% - 8%
Effectif départemental	2	3	66 - 75%

* Russie et Turquie non comprises.

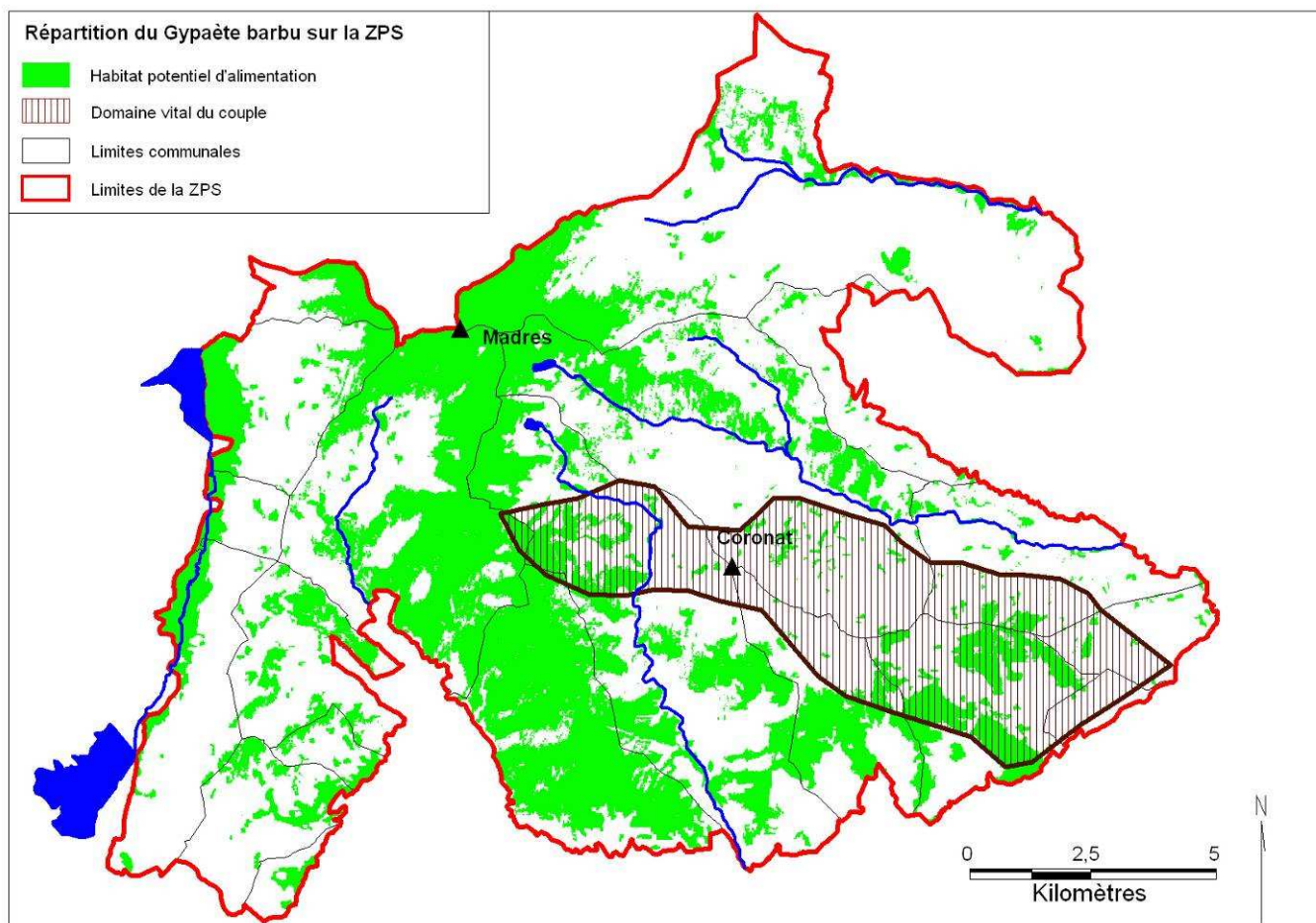
Ecologie

- Habitat : vastes étendues ouvertes : landes, pelouses alpines, éboulis et rocaillles pour son alimentation. Falaises peu fréquentées pour sa reproduction.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement constitué d'os et de tendons récoltés sur des cadavres d'animaux sauvages (ongulés) ou domestiques (troupeaux).
- Reproduction : dès novembre, il construit ou rafraîchit son nid dans une falaise. Envol du jeune unique en juillet. **[novembre-juillet]**
- Migration : les adultes sont strictement sédentaires. Les juvéniles et immatures, jusqu'à 5 ans, sont erratiques.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans le massif pyrénéen. Depuis 1986, l'espèce niche à nouveau dans l'arc alpin suite au programme transfrontalier de réintroduction mené dans ce massif.

Le Gypaète s'est réinstallé dans les Pyrénées-Orientales en 2005 dans un contexte d'augmentation - faible mais régulière - des effectifs nicheurs pyrénéens. De nombreux individus erratiques fréquentant le département, il est probable que de nouveaux couples s'installent dans les Pyrénées Catalanes dans les prochaines années.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples	0	1

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Alimentation : Landes basses, pelouses alpines, rocaïlles jusqu'aux plus hautes altitudes
Nidification : Falaises.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

Le Gypaète fréquente l'intégralité de la ZPS et le nombre de contact avec l'espèce est en augmentation. Un couple a fait une tentative de reproduction (ponte) en 2002 puis ce couple s'est délocalisé sur un autre massif. Un nouveau couple formé prospecte le massif du Coronat. D'autres individus adultes et immatures fréquentent également la zone, portant l'effectif total à au moins 6 à 7 individus différents.

❖ Menaces avérées

- Dérangements près des sites potentiels de nidification.
- Collisions et électrocutions sur le réseau électrique moyenne tension.
- Urbanisation et aménagements lourds.
- Disparition du pastoralisme

❖ Menaces potentielles

- Le poison, destiné à lutter contre les chiens errants ou les renards, reste une menace potentielle même si aucun cas récent n'a été noté dans les Pyrénées-Orientales.
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ **Etat de conservation**

La ZPS semble présenter un état de conservation favorable au Gypaète barbu. En effet, la présence régulière et en augmentation de plusieurs individus atteste du fort potentiel trophique de la zone.

La possibilité d'installation d'un couple nicheur sur cette ZPS est réelle au vu des observations récentes. Néanmoins, la forte fréquentation humaine des falaises du Coronat constitue un facteur limitant.

❖ **Préconisations de gestion**

- Neutralisation des pylônes électriques les plus dangereux.
- Prendre en compte la répartition du Gypaète dans les documents d'urbanisme afin de garantir la conservation des sites les plus favorables à l'espèce.
- Conserver la quiétude des sites les plus favorables à sa nidification en limitant la fréquentation de ceux-ci aux périodes clés.
- Limiter la fermeture des milieux.

❖ **Etudes et suivis à réaliser**

Suivi, cartographie et synthèse annuelle des observations de Gypaètes sur la ZPS.

❖ **Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce**

Le Gypaète étant une espèce localisée dans le monde, et même si l'espèce ne niche pas à l'heure actuelle sur la zone étudiée, la responsabilité de la ZPS Madres pour cette espèce est très forte : Note =11/14.

❖ **Bibliographie indicative**

- BIRDLIFE, 2004. - Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- Comité MERIDIONALIS, 2004.- Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. pp 18-24.
- Comité MERIDIONALIS, 2005.- Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. Bulletin Meridionalis, n°6, pp 21-26.
- POMPIDOR J.-P., 2004.- Les rapaces diurnes des P.-O.: évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélanie* n°11.
- RAZIN M., 1999. - Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* In ROCAMORA G. & YEATMANN-BERTHELOT. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Pp. 60-61.
- RAZIN M., 2006.- *Bilan de la reproduction du Gypaète barbu*. Le Réseau Gypaète.
- RAZIN M., 2007.- *Bilan de la reproduction du Gypaète barbu*. Le Réseau Gypaète.
- RAZIN M., 2008.- *Bilan de la reproduction du Gypaète barbu*. Le Réseau Gypaète.
- RAZIN M., 2009.- *Bilan de la reproduction du Gypaète barbu*. Le Réseau Gypaète.
- RIEGEL J. & les coordinateurs-espèce, 2007.- Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14 (3) : 137-163.
- UICN, 2008.- Site internet. Actualisation des statuts de l'avifaune européenne.

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**

Forte 8/14

Crave à bec rouge

Pyrhocorax pyrrhocorax - Gralla

Code Natura 2000 : A 346

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Déclin
Statut français : A Surveiller
Liste rouge LR : A Surveiller

Description de l'espèce

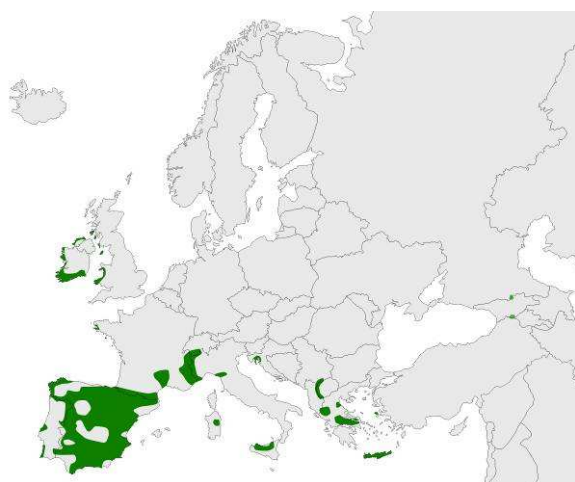
Le Crave à bec rouge est un corvidé de taille moyenne au bec long rouge vif chez les adultes et orangé chez les immatures. Son cri associé aux acrobaties aériennes typiques de l'espèce permettent souvent de le repérer. La couleur du bec est souvent l'élément diagnostic permettant de le distinguer de son proche cousin : le Chocard à bec jaune *Pyrhocorax graculus*.



Ecologie

- Habitat : massifs montagneux fréquentés par les troupeaux avec de nombreuses falaises, gorges et autres escarpements rocheux.
- Alimentation : insectivore, il se nourrit principalement de coléoptères coprophages, d'où son affinité pour les secteurs pâturés, mais aussi d'orthoptères. Mollusques et graines complètent ce régime.
- Reproduction : le Crave à bec rouge niche dans des cavités rocheuses en falaises. La ponte a lieu en mars-avril. La couvaison des 3 à 5 oeufs dure 21 jours et l'élevage du jeune près de 40 jours. En montagne, l'envol des jeunes a généralement lieu en juin. **[mars-juin]**
- Migration : Sédentaire. Les immatures et adultes non reproducteurs sont erratiques.

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples nicheurs)

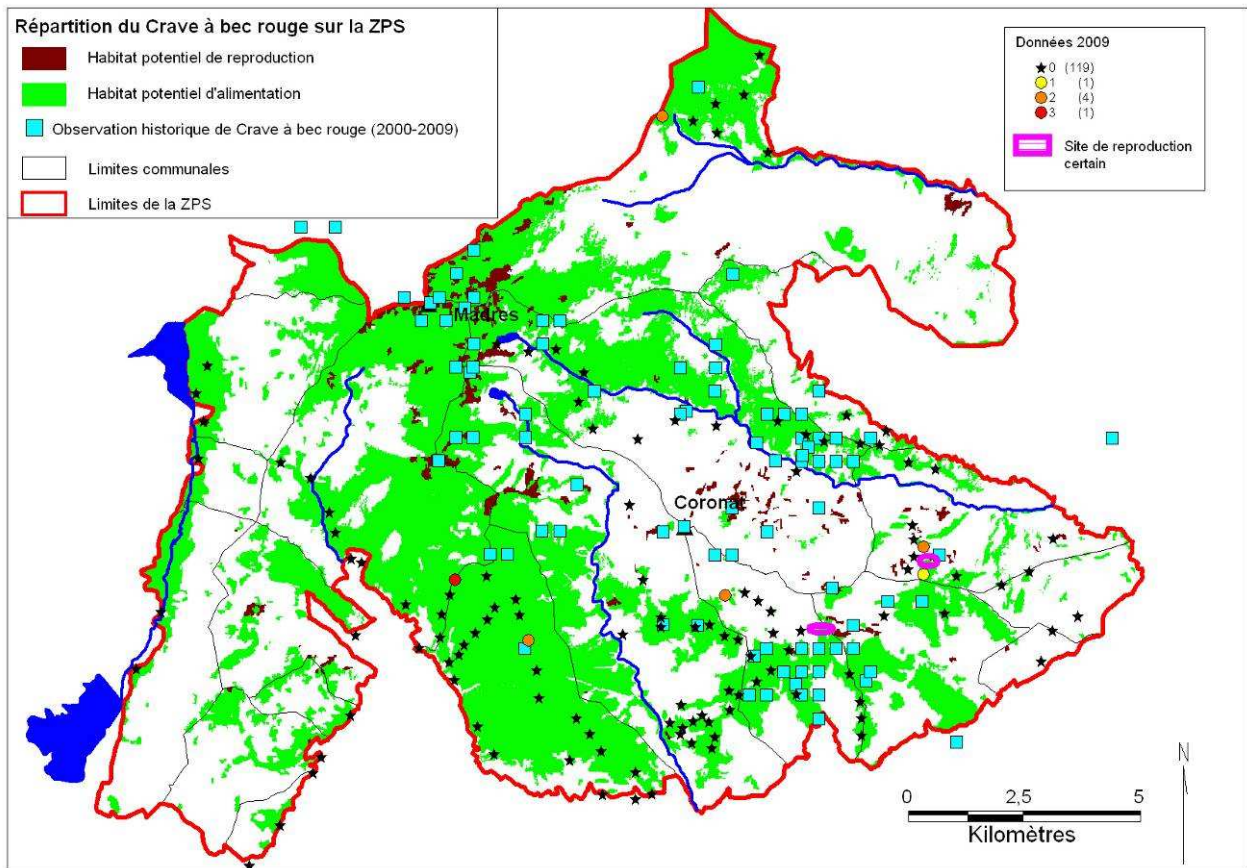
	Min	Max	%
Effectif européen*	15 000	30 000	-
Effectif français	1 000	3 500	6-12%
Effectif régional	240	660	7-66%
Effectif départemental	70	100	12-40%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Crave à bec rouge habite tous les massifs montagneux ainsi que certaines côtes rocheuses (Bretagne), où il est localisé.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce niche des Pyrénées aux Cévennes en passant par les massifs de faible altitude du piémont méditerranéen. Dans ces derniers milieux, ses effectifs semblent en forte régression alors que les populations de haute montagne semblent plus stables.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	10	20

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Estives (pelouses alpines, landines), escarpements rocheux et falaises jusqu'aux plus hautes altitudes.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

Le Crave à bec rouge est présent toute l'année sur le Coronat où il va trouver des milieux ouverts et surtout des falaises favorables à la reproduction. Ses effectifs nicheurs sur la ZPS restent cependant délicats à estimer puisque, selon la bibliographie, seuls 20 à 60% des individus adultes se reproduisent. Au vu des groupes observés, et des petites colonies de reproduction connues sur le Coronat, il est probable qu'une quinzaine de couples nichent sur la ZPS. Il est tout de même à signaler des groupes rassemblant jusqu'à 150 oiseaux (Pla de gorgs) en estive.

❖ Menaces

- Aménagements lourds
- Dérangement des sites de reproduction
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de l'espèce et de ses habitats dans la ZPS peut actuellement être jugé « favorable ». En effet, les effectifs importants observés semblent indiquer la forte attractivité de la ZPS pour cette espèce rupestre coloniale. De même, sur les secteurs suivis, les effectifs semblent constants.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition du Crave à bec rouge dans les projets d'aménagement (pistes, bases de loisirs de pleine nature) afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Limiter la fermeture des milieux en conservant un pâturage des estives équilibré.
- Sensibiliser les pratiquants des sports de pleine nature (spéléologie, escalade), en particulier sur les sites de falaises calcaires, à la conservation de l'espèce.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une étude visant à rechercher les nids actifs de crave permettrait de mieux définir les effectifs réellement nicheurs sur la ZPS.

Suivi des colonies et des succès de reproduction au même titre que les rapaces rupestres.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Crave à bec rouge étant localisé en France et en Europe avec un statut de conservation globalement défavorable, la responsabilité de la ZPS Madres pour cette espèce est très forte : Note = 8/14.

❖ Bibliographie indicative

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. – Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. Cambridge, UK: BirdLife International. 372p.
- BLANC F. 2002-Approche éco-éthologique d'un cortège d'oiseaux et évolution des dynamiques végétales de deux paysages agropastoraux : l'exemple des soulanes de Nohèdes et Jujols sur le site Natura 2000 « Madres-Coronat ». Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le-Mirail, 111 p + annexes.
- BLANC F., 2008 - L'oiseau, la friche et le feu. Distribution et dynamique des passereaux nicheurs du site Natura 2000 "Madres-Coronat", thèse de doctorat, l'Université de Toulouse II-Le-Mirail 347p
- DEJAIFVE P-A. & ALEMAN Y., 1995. - Etat des connaissances concernant le Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* dans les Pyrénées-Orientales et proposition d'une nouvelle enquête. La Mélando N°10. pp 26-27.
- FRECHET G. (2001) – Le Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* sur les Causses méridionaux. Feuille de liaison du GRIVE n° 61 pp 14-17.
- MERIDIONALIS (2004) – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. pp 18-24.
- MERIDIONALIS (2005) – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. Bulletin Meridionalis, n°6, pp 21-26.
- RAVAYROL A. (1995) – Le Crave à bec rouge sur le Larzac méridional. GRIVE. Life Nature Grands Causses. Montpellier.
- RICAU B. – Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* In ROCAMORA G. & YEATMANN-BERTHELOT. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Pp. 438-439.

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**
Fort 8/14

Bruant ortolan

Emberiza hortulana - Hortola

Code Natura 2000 : A 379

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe III
Statut européen : vulnérable
Liste rouge nationale : en déclin
Liste rouge LR : en déclin

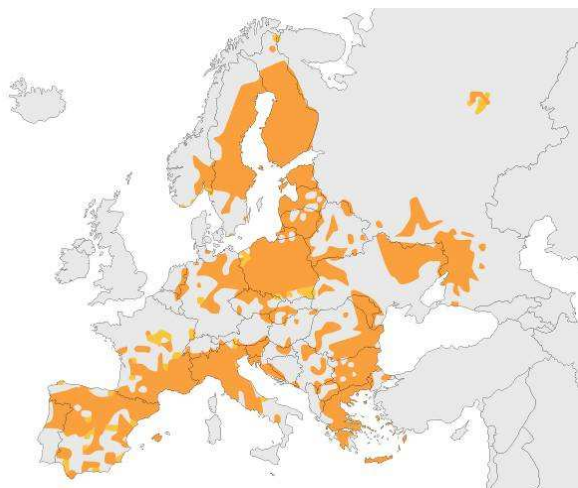
Description de l'espèce

Bruant élancé reconnaissable au net cerde oculaire jaune et à ses moustaches jaune clair. Le mâle en plumage nuptial est brun orangé sur les flancs et le ventre ; tête, nuque et poitrine sont gris olivâtre. Les plumages des femelles et des jeunes sont plus ternes et plus ou moins rayés sur la poitrine, la nuque et la tête. Les pattes et le bec sont roses. Assez farouche.



© Serge Nicolle

Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : milieux naturels à faible végétation jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude et milieux de cultures diversifiées en plaine (vigne, friche, et bosquet).
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation et exceptionnellement dans un arbuste. Les 5 œufs sont couvés 12 jours et les jeunes quittent le nid au bout de 13 jours. [mai-juillet]
- Migration : Grand migrateur, l'ortolan hiverne au Sud du Sahara. Il revient courant avril sur ses territoires de nidification.

Effectifs (nombre de couples)

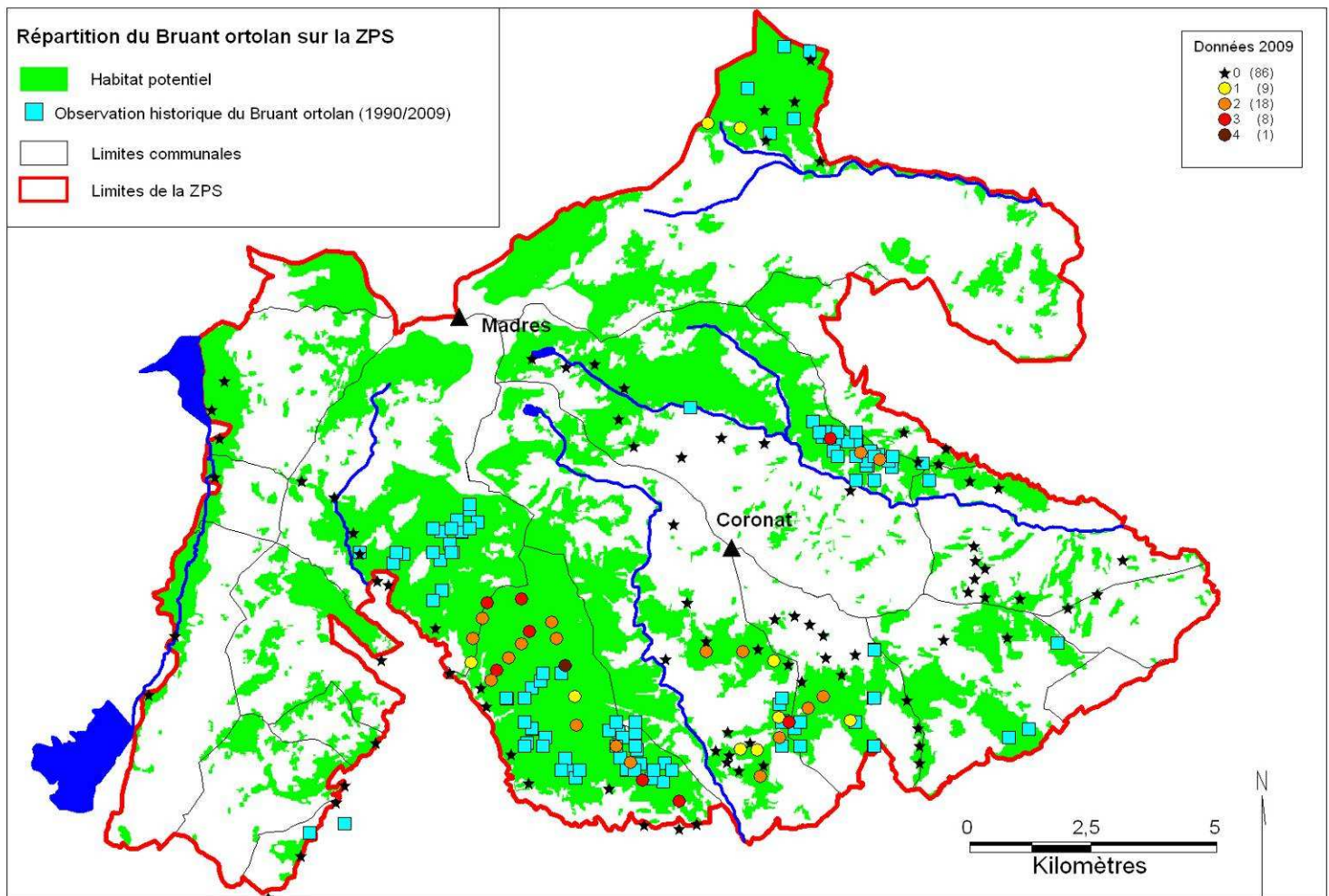
	Min	Max	%
Effectif européen*	580 000	990 000	-
Effectif français	12 000	23 000	2%
Effectif régional	1 750	3 450	15%
Effectif départemental	400	650	12-37%

*Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente principalement dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et au sud du Massif central ainsi qu'en PACA. Les effectifs sont en fort et constant déclin en France.

En LR, les effectifs représentent plus du quart de la population française mais le déclin constaté à l'échelle nationale y est également constaté.

**Effectifs sur la ZPS**

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	120	250

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses en alternance avec des pelouses xériques sur versant sud. Les versants occupés sont souvent pentus, avec un substrat rocheux affleurant : pierriers ou chaos rocheux. Altitude inférieure à 2100 m.

Bilan sur la ZPS « MADRES - CORONAT »❖ **Répartition**

La population de Bruant ortolan de la ZPS est sûrement l'une des plus importantes de France. Le nombre de couples nicheurs représente 1% de la population française. L'espèce est bien répartie. Il apprécie particulièrement les soulanes du Coronat et des Garrotxes où la végétation est composée de landes et de pelouses avec de nombreux postes de chant (rochers, buissons). Les plus fortes densités d'ortolans sont notées sur les versants du Lloumet au Pic d'Escoutou.

❖ **Menaces**

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante.
- Aménagements lourds du milieu

❖ **Etat de conservation**

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS est bon d'après les données des 5 dernières années. Précisons néanmoins que son état de conservation en France semble défavorable, suite à la régression généralisée de l'espèce sur la majorité de son aire de répartition.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Préconisations de gestion

- Limiter la fermeture des milieux.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une étude spécifique visant à mieux comprendre la dynamique de la population du Bruant ortolan sur la ZPS Madres Coronat et, plus largement, en Languedoc-Roussillon serait utile.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La responsabilité de la ZPS Madres Coronat pour cette espèce est forte (Note =8/14) du fait des forts effectifs d'oiseaux nicheurs sur la zone. Il faut signaler qu'il est extrêmement rare qu'un passereau arrive à cette place dans la hiérarchisation régionale.

❖ Bibliographie indicative

- BLANC F., 2008 - L'oiseau, la friche et le feu. Distribution et dynamique des passereaux nicheurs du site Natura 2000 "Madres-Coronat", thèse de doctorat, l'Université de Toulouse II-Le-Mirail, 347p
- BLANC F. 2002-Approche éco-éthologique d'un cortège d'oiseaux et évolution des dynamiques végétales de deux paysages agropastoraux : l'exemple des soulanes de Nohèdes et Jujols sur le site Natura 2000 « Madres-Coronat ». Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le-Mirail, 111 p + annexes.
- CHAZEL L. 1994 -Inventaire ornithologique 1994 des réserves naturelles de Conat, Jujols, Nohèdes et du massif Madres-Coronat. A.G.R.N.N., Nohèdes. 40 p.
- COURMONT L., 2007. – Répartition et estimation des effectifs de Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans les Pyrénées-Orientales en 2005. La Mélano N°12 : pp. 15-20.
- ESPEUT M. 1984-Avifaune nicheuse du massif du Madres et du Mont-Coronat. Thèse de Doctorat. Université des Sciences et Techniques du Languedoc, 231 p + annexes.
- FONDERFLICK J., THEVENOT M., 2002. – Effectifs et variations de densité du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* sur le Causse Méjean (Lozère). Revue Alauda vol. 70 n°3 pp 399-412.
- FONDERFLICK J., 2003 - Répartition et estimation des effectifs du Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) en Lozère en 2001 - *Meridionalis*, 3 et 4 : 28-37.
- FONDERFLICK J., THÉVENOT M., GUILLAUM C.-P., 2005.- Habitat of the Ortolan Bunting *Emberiza hortulana* in Southern France. *Vie et Milieu* 55, 2005 : 109-120.
- GILOT F., 2003. – Résultats de l'enquête ortolan 2002. *LPO Infos* N°36 : p5.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- LOVATY F., 1991 - L'abondance du Bruant ortolan, *Emberiza hortulana*, sur un causse de Lozère (France) – *Nos Oiseaux*, 41 : 99-106
- MERIDIONALIS , 2004. – La liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Meridionalis* N°5, pp. 18-24. Comité Meridionalis (2004).

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :

Forte 7/14

Aigle royal

Aquila chrysaetos - *Aguila daurada*

Code Natura 2000 : A 091

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Rare
Statut français : Rare
Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

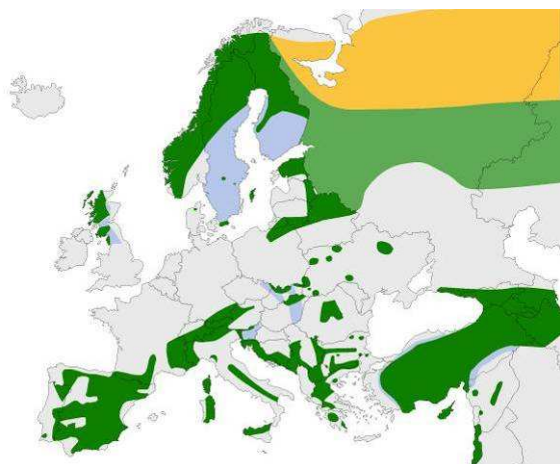
L'Aigle royal est un grand planeur à l'envergure impressionnante. Les adultes sont uniformément marron foncé avec des reflets dorés sur la nuque (lui ayant donné son nom catalan). Les juvéniles sont reconnaissables au dessous des ailes et de la queue blancs. Ces parties claires s'assombrissent progressivement chez les immatures qui acquièrent leur plumage adulte lors de leur sixième année.



Ecologie

- Habitat : massifs montagneux présentant de vastes étendues ouvertes, constituant son territoire de chasse, et des falaises ou escarpements rocheux pour son site de nidification. Classiquement, les sites de nidification sont situés plus bas en altitude que les zones de chasse.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé de mammifères de taille moyenne (marmotte en particulier) mais aussi d'oiseaux. Il peut être charognard en hiver.
- Reproduction : l'Aigle royal niche habituellement en falaise, dans des secteurs tranquilles et peu accessibles. Il peut également, à l'occasion, nicher dans un arbre. La ponte a lieu en mars et l'envol du jeune (rarement deux) a lieu en juillet. Le jeune dépend encore de ses parents pendant les quelques mois qui suivent l'envol. [février-juillet]
- Migration : Les adultes sont strictement sédentaires. Les jeunes sont erratiques.

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	4 300	4 800	-
Effectif français	390	450	9%
Effectif régional	45	53	11%
Effectif départemental	14	16	26-36%

*Russie et Turquie non comprises.

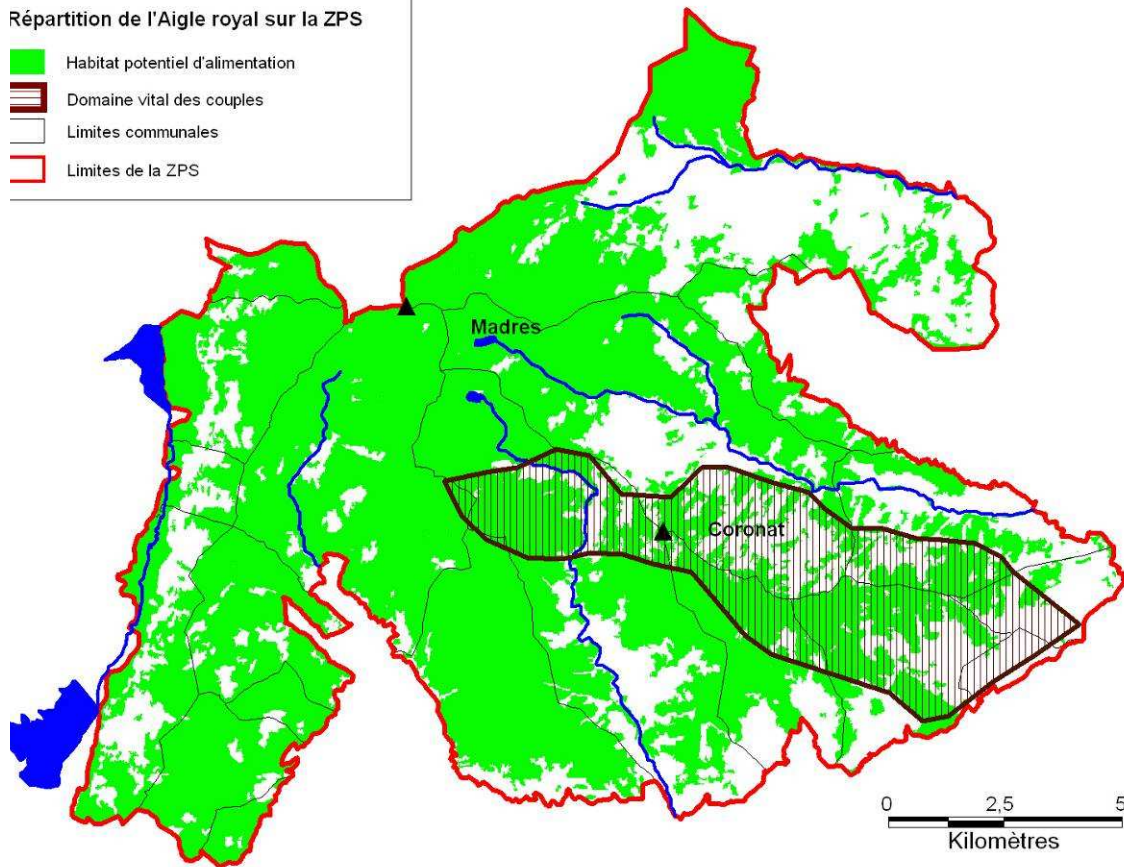
Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle royal est un rapace localisé aux massifs de haute montagne (Alpes et Pyrénées) et aux Pré-pyrénées (Corbières, Cévennes), où il niche à plus basse altitude.

Une augmentation des effectifs en Languedoc-Roussillon a été constatée à la fin des années 1990 avec l'installation de nouveaux couples sur des territoires de basse altitude (Corbières). Depuis cette date, les effectifs semblent stables.

Répartition de l'Aigle royal sur la ZPS

- Habitat potentiel d'alimentation
- Domaine vital des couples
- Limites communales
- Limites de la ZPS



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	2	3

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Territoires de chasse : estives (pelouses alpines, landines), pierriers et rocaïles.
Sites de nidification : falaises ou escarpements rocheux peu accessibles.

Bilan sur la ZPS « Madres-Coronat »

❖ Répartition

L'Aigle royal est observé sur l'intégralité de la ZPS. Seuls les secteurs les plus boisés de l'ouest sont moins fréquentés. Deux couples nicheurs se partagent actuellement la ZPS. Seul le Coronat offre les linéaires de falaises intéressants pour permettre à cet oiseau de construire son aire. La ZPS fait également partie du territoire de chasse d'un à deux couples nichant au nord et à l'ouest de la zone étudiée et de nombreux immatures erratiques y sont régulièrement observés.

❖ Menaces avérées

- Dérangement des couples nicheurs par les activités de pleine nature.
- Electrocutation sur le réseau électrique.
- Urbanisation et aménagements lourds.

❖ Menaces potentielles

- Le poison, destiné à lutter contre les chiens errants ou les renards, reste une menace potentielle même si aucun cas récent n'a été noté dans les Pyrénées-Orientales.
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante.

Bilan sur la ZPS « Madres-Coronat »

❖ Etat de conservation

L'état de conservation des habitats de l'Aigle royal sur la ZPS peut être qualifié de « favorable » dans l'état actuel de nos connaissances.

❖ Préconisations de gestion

- Limiter les dérangements aux abords des sites de nidification (si des échecs successifs sont notés)
- Neutralisation des pylônes électriques moyenne tension.
- Prendre en compte la répartition de l'Aigle royal dans les documents d'urbanisme ou les aménagements lourds (ex : pistes) afin de garantir la conservation des couples nicheurs existants.
- Limiter la fermeture des milieux.

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Suivi annuel de la productivité des couples connus.
- Si le besoin s'en faisait sentir, une surveillance continue des aires de nidification connues pourrait être mise en place afin de garantir la bonne reproduction des couples présents.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

L'Aigle royal étant encore assez fréquent dans les massifs montagneux européens, et tout particulièrement dans le sud de l'Europe (Espagne, Pyrénées, Corbières, Massif Central), l'espèce ne semble globalement pas menacée à l'heure actuelle.

L'espèce n'étant jamais abondante, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce reste cependant forte : **Note =7/14.**

❖ Bibliographie indicative

- CUGNASSE JM., PICAUD F., VUITON C., PAWLOWSKI F., 2004 – Sensibilité à la fréquentation touristique d'un couple d'Aigle royal sur son site de reproduction. *Meridionalis* 5 : 80-87.
- GOAR J.L., 2003.- *L'Aigle royal dans l'Aude*. 36 pages.
- GOAR J.-L., 2004.- « Aigle royal » : 96-99. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.). Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- GILOT F. & ROUSSEAU E., 2004 – Premier cas de nidification arboricole de l'Aigle royal dans les Corbières. *Meridionalis* n° 6. pp28-32.
- JONARD A., 1999.- Extension de la population d'aigles royaux dans les Corbières. *L'Oreillard* 2 : 88-89.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis* 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis* 6 : 21-26.
- POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando* n°11 pp 2-19.
- RENEUVE Y., 1998 – Etude prospective des sites potentiels de nidification, forestiers et rupestres, de l'Aigle royal dans le massif du Mont Lozère. Conservatoire Départemental des Sites Lozériens. Etude réalisée pour le compte du Parc national des Cévennes. 36 p.
- WATSON J., 1999, *The golden eagle*, T & AD Poyser. 150 p.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :

Fort 7/14 *

* Bien qu'éteint à l'heure actuelle

Lagopède alpin

Lagopus mutus pyrenaicus - Perdiu blanca

Code Natura 2000 : A 407

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I, II et III

Convention de Berne : Annexe II

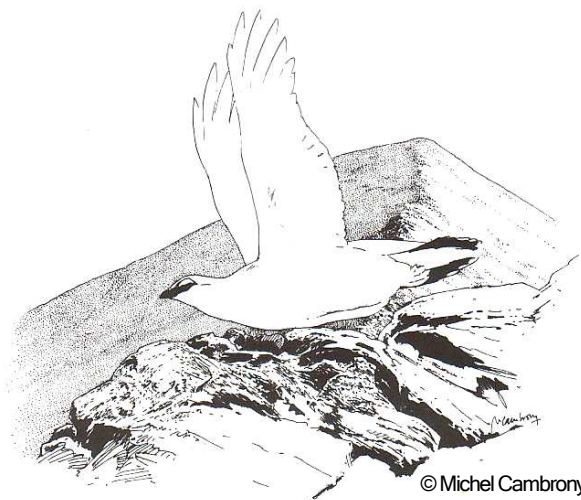
Statut européen : Favorable

Liste rouge France : -

Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

Galliforme de la taille d'une perdrix, le Lagopède alpin présente une adaptation remarquable aux milieux qu'il occupe : doigts emplumés agissant comme une raquette à neige et plumage cryptique qui varie selon la saison. Ainsi, le plumage entièrement blanc des oiseaux en hiver devient partiellement brun-roux du printemps à l'automne, assurant un camouflage optimal dans les pierriers entrecoupés de névés qu'il fréquente à ces saisons.



© Michel Cambrony

Répartition en Europe (sous-espèce *L. m. pyrenaicus*)



Ecologie

- Habitat : exclusivement l'étage alpin (> 2 200m d'altitude) : pelouses, landes basses et pierriers.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé de pousses de végétaux en hiver, d'insectes au printemps et de baies à l'automne.
- Reproduction : la date de ponte est entièrement dépendante des conditions d'enneigement. C'est généralement en mai / juin que la nichée est élevée. Le nid sommaire est aménagé au sol. Les jeunes quittent le nid dès l'éclosion et s'émancipent un à deux mois plus tard.
[mai-juillet]
- Migration : Très sédentaire.

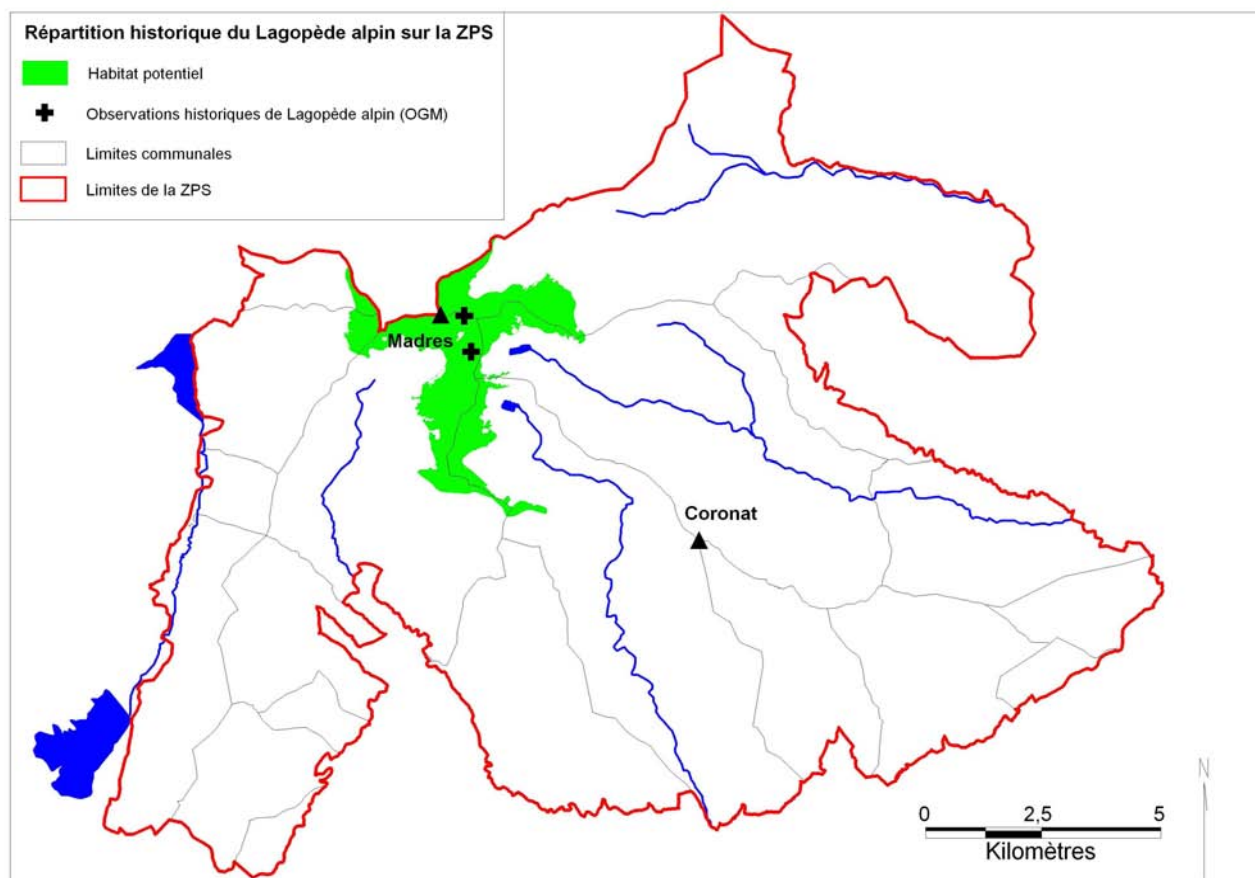
Effectifs sous-espèce *L. m. pyrenaicus* (en nombre de coqs)

	Min	Max	%
Effectif européen*	2 000	2 000 ?	-
Effectif français	1 300 ?	1 600 ?	65-80%
Effectif régional	250	300	15-25%
Effectif départemental	250	300	100%

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans les massifs pyrénéen et alpin. La sous-espèce nominale occupe l'arc alpin, tandis que la sous espèce *L. m. pyrenaicus* niche dans les Pyrénées.

Dans les Pyrénées-Orientales, la population nicheuse peut être estimée à 250-300 coqs occupant les massifs les plus hauts du département (Canigou, Puigmal et Carlit). Sa récente disparition du Massif du Madres semble indiquer une régression lente de l'espèce sur les franges de son aire de répartition.



Effectifs sur la ZPS (en nombre de coqs)

	Min	Max
Nombre de coqs estimés	0	1

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses, pelouses alpines, pierriers au-dessus de 2 200 m d'altitude.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

Le Lagopède alpin semble éteint sur la ZPS. Les dernières observations datent de 1994. L'espèce n'a pas beaucoup d'habitat favorable à l'échelle du massif.

❖ Menaces

- Mauvaises conditions climatiques au printemps : déneigement précoce en fin d'hiver (plumage de l'espèce très visible si absence de neige, d'où un risque accru de prédation) ou épisode pluvieux / neigeux tardif durant l'élevage des jeunes.
- Dérangement en période de reproduction (chiens non tenus en laisse).
- Dérangement et risque de mortalité en période sensible par dérangement humain.

❖ Etat de conservation

Dans l'état actuel des connaissances, l'état de conservation du Lagopède et de ses habitats peut être jugé « défavorable ». En effet, les faibles altitudes du massif et les manques de corridors permettant des échanges avec les populations proches rendent la recolonisation naturelle du massif quasi impossible.

Bilan sur la ZPS « MADRES-CORONAT »

❖ Préconisations de gestion

- Interdire la divagation des chiens et limiter la pénétration humaine dans les secteurs les plus sensibles.

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Faire un suivi tous les 5 ans de l'espèce pour repérer une possible recolonisation de la ZPS.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Lagopède alpin présentant une sous-espèce endémique des Pyrénées, la responsabilité régionale est très forte pour *L. m. pyrenaicus*, c'est pour cela que sa note est forte malgré des effectifs quasi nul. Note = 7/14.

❖ Bibliographie

- BECH N., BOISSIER J. & NOVOA C. – Population structure and conservation of rock ptarmigan (*Lagopus mutus pyrenaicus*) in French Pyrenees. (en préparation)
- BOUDAREL P., 1987.- Recherches sur l'habitat, le comportement spatial et l'abondance du lagopède alpin dans les Pyrénées occidentales françaises. Rapport [71 p.] (bibl.: 10 ref.).
- BOUDAREL P. & GARCIA-GONZALEZ R. 1991.- Approche du régime alimentaire du lagopède alpin (*Lagopus mutus pyrenaicus*) dans les Pyrénées occidentales : printemps, été, automne. *Acta Biol.*, 10 : 11-23.
- BRENOT JF. & NOVOA C., 2001 – Programme de recherche sur le Lagopède alpin *Lagopus mutus* dans les Pyrénées. Synthèse des travaux 1998-2000. ONCFS. Non publié.
- BRENOT JF., ELLISON L., ROTELLI, NOVOA C., CALENGE, LEONARD & MENONI E., 2005 – Geographic variation in body mass of rock ptarmigan *Lagopus mutus* in the Alps and the Pyrenees. *Wildlife Biology* 11: 281-285.
- GONZALES G. & NOVOA C., 1989.- Partage de l'espace entre le Lagopède *Lagopus mutus pyrenaicus* et la perdrix grise *Perdix perdix hispaniensis* dans le massif du Carlit (Pyrénées Orientales) en fonction de l'altitude et de l'exposition. *Revue d'écologie* vol. 44 (4) : 347-360.
- LARTAUD M., 1999 – Contribution à une étude démographique sur le Lagopède alpin dans le massif du Canigou. Rapport de stage ONCFS. Non publié. 35p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Bulletin Meridionalis*, n°6, pp 21-26.
- NOVOA C. & SENTILLES J., 2004 – Prise en compte des enjeux environnementaux sur le domaine skiable d'Err-Puigmal. Avant-projet. Non publié. 5p.
- NOVOAC., ELLISON L., DESMET JF., MIQUET A., & SARRAZIN F., 2005 – Lagopède alpin : démographie et impact des activités humaines. Convention MEDD-ONCFS 2002-2004, rapport final. 48 p + annexes.
- ONCFS, 1998 – Suivi démographique du Lagopède alpin en France. Rapport annuel de l'OGM. Non publié.
- PARRELLADA X., GARCIA-FERRE J., CANUT J. & OLIVERA D., 2004 – Perdiu blanca *Lagopus mutus* in Estrada Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 104-105. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- SENTINELLES J., BRENOT J.-F., ELLISON L. et NOVOA C., 2004.- Quel avenir pour le lagopède alpin ? Résultats préliminaires d'une étude démographique menée sur le massif du Canigou (Pyrénées Orientales).

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :

Modérée 6/14

Chouette de Tengmalm

Aegolius funereus - Mussol pirinencr

Code Natura 2000 : A 223

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I et II

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Satisfaisant

Statut français : A surveiller

Liste rouge LR : Vulnérable

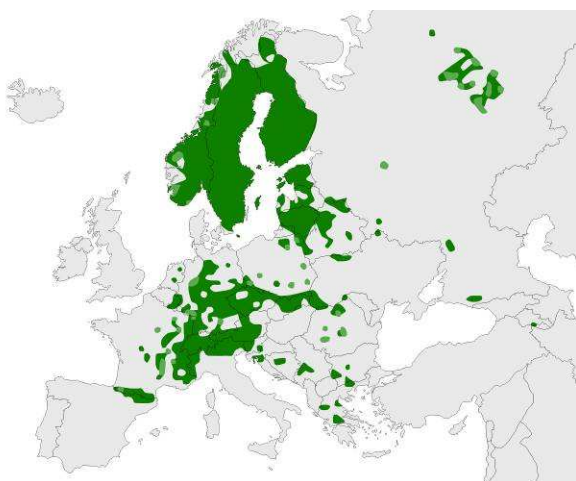
Description de l'espèce

La Chouette de Tengmalm est une petite chouette aux mœurs entièrement nocturnes. Le dessus est brun-gris foncé et le dessous blanc tacheté de gris. Les disques faciaux blancs sont caractéristiques de l'espèce. Le chant du mâle, composé de 3 à 12 motifs (« pou ») enchaînés rapidement dans une phrase de une à deux seconde(s), est souvent le meilleur moyen de repérer l'espèce dans les forêts reculées qu'elle habite. Ce chant est surtout audible en début de printemps.



© Serge Nicolle

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	27 000	67 000	-
Effectif français	1 500	2 500	4-5%
Effectif régional	57	155	4-6%
Effectif départemental	20	50	13-95%

*Russie et Turquie non comprises.

Ecologie

- Habitat : milieux forestiers (pinèdes, hêtraies ou forêts mixtes); généralement au-dessus de 1 700 m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé de micromammifères. A l'occasion, des petits passereaux ou des batraciens peuvent également être capturés.
- Reproduction : nichant dans des cavités d'arbres-généralement creusées par les Pics, la Tengmalm pond habituellement en mai. Les 4 ou 5 œufs sont couvés pendant un mois. Les jeunes sont ensuite élevés pendant plus d'un mois. [mai-juillet]
- Migration : Sédentaire, de récentes opérations de marquage ont néanmoins montré que les femelles peuvent être erratiques, expliquant en partie les fluctuations interannuelles du nombre de mâles chanteurs.

Distribution et tendance en France et en LR

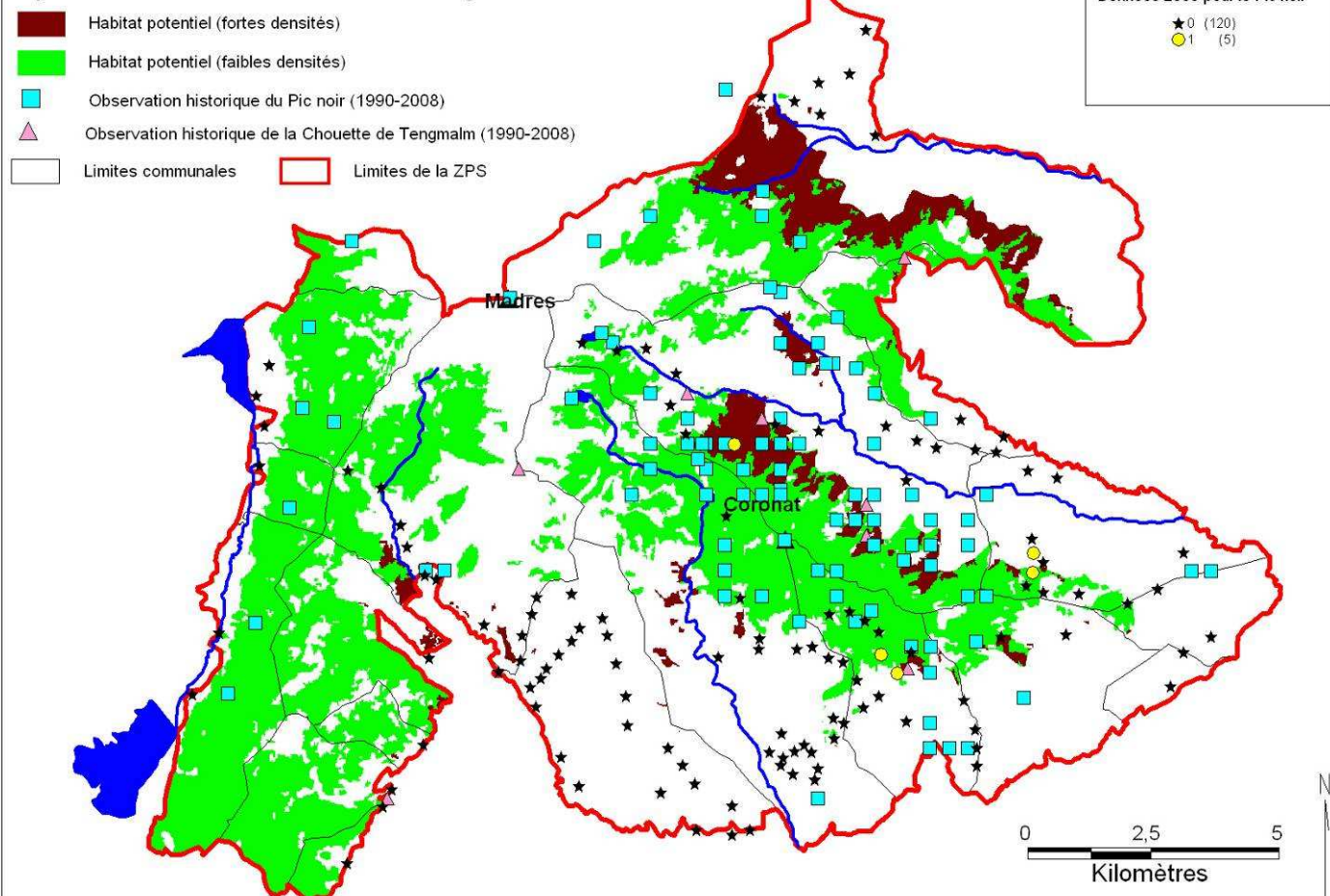
En France, la Chouette de Tengmalm niche dans tous les massifs montagneux, mais aussi à plus basse altitude dans le Morvan et en Bourgogne.

Sa découverte dans les Pyrénées et le Massif Central est récente et complique l'évaluation des tendances d'évolution de cette espèce au sud de son aire de répartition.

La progression du Pic noir en Europe est souvent mise en avant pour évoquer une probable augmentation de la petite chouette.

Il n'en reste pas moins que cette espèce est localisée dans les Pyrénées; ses effectifs et sa distribution semblant fluctuer.

Répartition du Pic noir et de la Chouette de Tengmalm sur la ZPS



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	5	20

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Forêts d'altitude au climat froid. Peut nicher à partir de 1 100 m en versant nord, mais plus souvent entre 1 800 et 2 300 m d'altitude. Plus fréquente en hêtraie et sapinière où les cavités sont plus nombreuses.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

Les connaissances concernant cette espèce restent très lacunaires sur la ZPS, c'est une espèce très compliquée à rechercher. Sa présence y est néanmoins avérée dans les pinèdes des Garrotxes et du Coronat nord. Les pinèdes du Capcir et les hêtraies sapinières du Caillau semblent être les secteurs les plus favorables à l'espèce.

❖ Menaces

- Urbanisation et aménagements lourds.
- Milieu forestier inadapté (futaies trop régulières, rajeunissement des peuplements).

❖ Etat de conservation

Comme pour le Pic noir, dont la présence et la densité sont liées à son caractère cavernicole, l'état de conservation de la Chouette de Tengmalm sur la ZPS peut-être jugé « moyen » du fait de la superficie limitée d'habitats réellement favorables (forêts jeunes).

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition de la Chouette de Tengmalm dans les documents d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Mettre en place une gestion sylvicole favorable à la Chouette de Tengmalm en particulier des îlots de vieillissement et de sénescence où les arbres morts et/ou à cavités sont conservés sur pied.
- Sensibilisation des aménageurs à cette espèce discrète.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une recherche spécifique (lors du chant en début de printemps) serait à engager rapidement afin d'évaluer plus précisément la taille de la population et ses densités. De même, la prospection systématique des cavités (caméra) sur des zones à aménager serait le meilleur moyen de cerner l'habitat de l'espèce. Cette étude, complémentaire de celle du Pic noir, permettrait d'affiner les modalités de gestion et leur localisation. De même, dans certains secteurs à définir **avec précautions**, la pose de nichoirs pourrait être un moyen de collecter plus facilement des données sur la dynamique de la population.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La Chouette de Tengmalm restant assez répandue en Europe, en particulier en Scandinavie, et les effectifs connus restant limités sur le secteur étudié, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note =6/14.

❖ Bibliographie indicative

- ALAMANY O., 1989.- Situacion de la lechuza de Tengmalm eb el Pirineo espanol. *Quercus* 44 : 8-15.
- DEJAIFVE P.A., NOVOA C., PRODON R., 1990.- Habitat et densité de la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* à l'extrémité orientale des Pyrénées. *Alauda* 58 : 267-273.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- NOVOA C. & URBAN B., 1983 – Trois nouvelles stations de Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* dans le département des Pyrénées-orientales. *La Mélanie*, 1 : 10-11.
- PIALOT A., 2005 – Le Pic noir *Dryocopus martius* et la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* en forêt de l'Aigoual. Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes sous le tutorat de A. Martin & J. Séon. Université de Montpellier II – PNC. 60 p. hors annexes.
- PRODON R., ALAMANY O., GARCIA-FERRE D., CANUT J., NOVOA C. & DEFAIIVE PA., 1991 – L'aire de distribution pyrénéenne de la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* in *Alauda* 58 : 233-243.

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**

Modérée 6/14

Circaète Jean-le-Blanc

Circaetus gallicus - *Aquila marcenca*

Code Natura 2000 : A 080

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : rare
Liste rouge national : rare
Liste rouge LR : en déclin

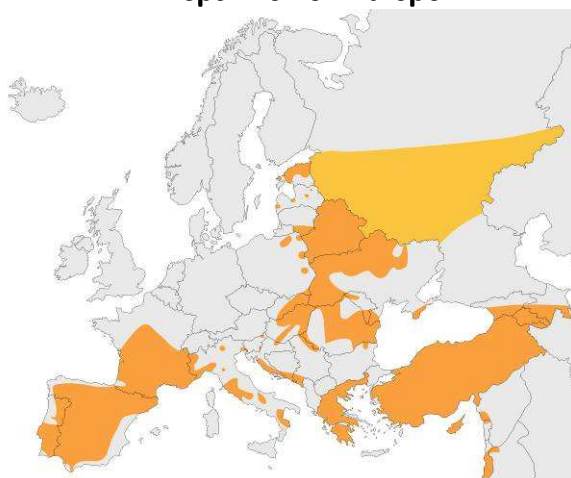
Description de l'espèce

Rapace diurne de bonne taille (160-180 cm d'envergure) remarquable par sa grosse tête et ses grands yeux jaunes. Plumage : tête et gorge brun sombre, dessous blanc piqué de brun; dessus bicolore brun roussâtre et rémiges presque noires. Son vol sur place et sa silhouette massive sont des plus caractéristiques.



© Serge Nicolle

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	5200	7000	-
Effectif français	2400	2900	41-46%
Effectif régional	420	710	17-24%
Effectif départemental	30	100	4-24%

*Russie et Turquie non comprises.

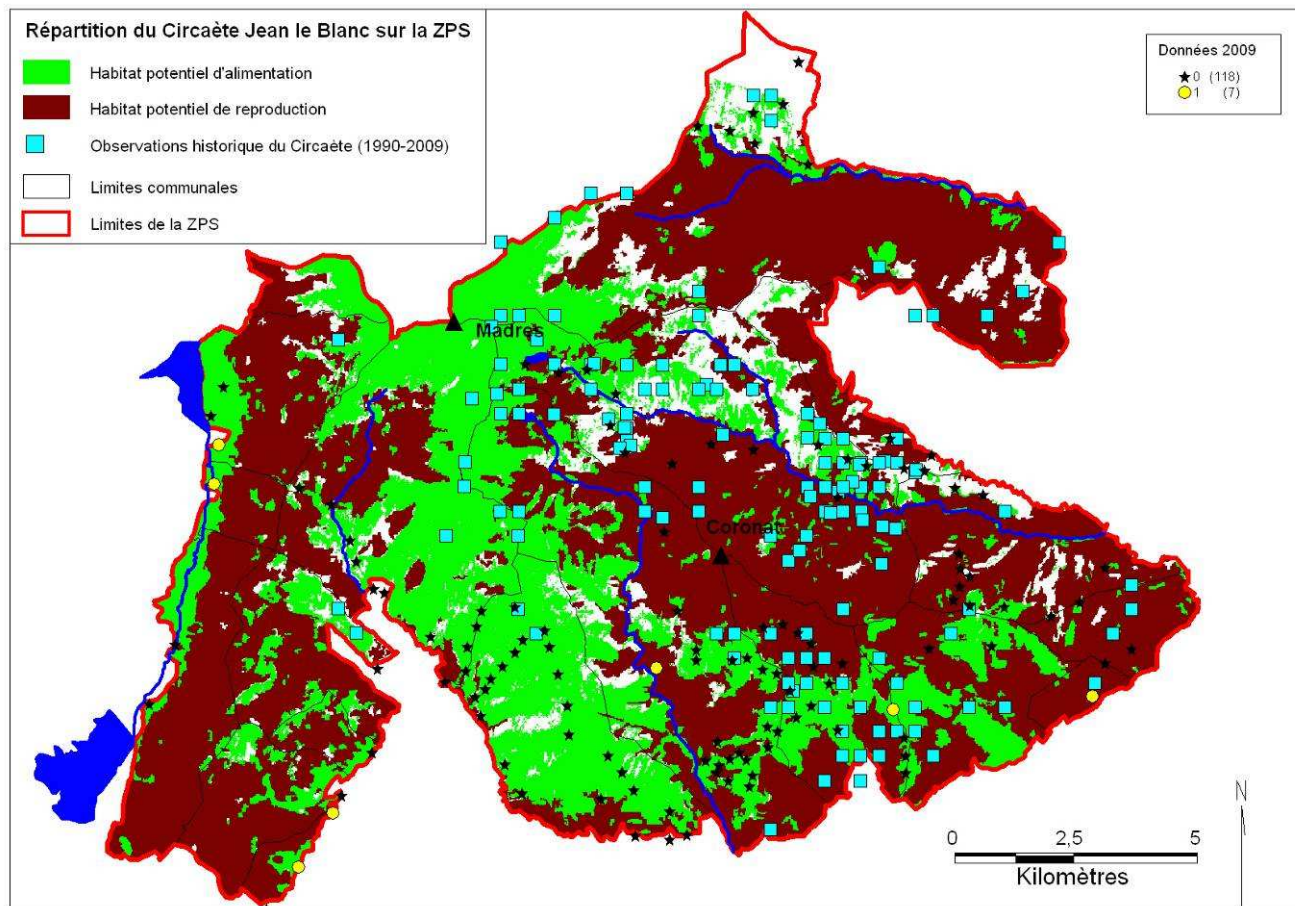
Ecologie

- Habitat : pour son alimentation : vastes étendues ouvertes (landes, estives et rocailles). Massifs forestiers pour sa reproduction.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement basé sur les reptiles (serpents et lézards). Plus rarement : batraciens et micromammifères, surtout à son arrivée au printemps.
- Reproduction : début avril, il construit ou rafraîchit sa plateforme faite de petites branches entrelacées au sommet d'un arbre. Envol du jeune unique début août. **[avril-août]**
- Migration : part hiverner en Afrique en septembre-octobre pour revenir en mars.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans la moitié Sud du pays où elle peut être présente en densité élevée (cas du Languedoc-Roussillon). Après la forte diminution de l'espèce entre 1950 et 1970, les effectifs semblent être remontés suite à sa protection légale et à l'augmentation de la surface boisée en France.

La région LR rassemble près d'un quart de la population française.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples	8	16

Sont comptabilisés les territoires qui sont totalement ou partiellement inclus dans la ZPS

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Alimentation : Landes basses, pelouses alpines, rocaïles.
Nidification : milieux boisés, peu accessibles et à l'abri des vents dominants.
Altitude inférieure à 2500m.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

Le Circaète est un grand rapace souvent observé sur la ZPS. Il fréquente une large gamme de milieux ouverts, favorables à son alimentation. Il niche plutôt bas en altitude et il apprécie particulièrement les lisières ou les boisements de falaise. L'espèce peut néanmoins être observée en chasse à plus haute altitude, notamment sur les estives et pierriers.

Notons qu'une importante proportion de la population d'Europe de l'ouest passe, lors la migration automnale, au-dessus du Madres.

❖ Menaces avérées

- Dérangements humains et sylvicultures inadaptées aux alentours du site de reproduction.
- Electrocution sur le réseau électrique moyenne tension.
- Urbanisation et aménagements lourds.
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation du circaète sur la ZPS peut actuellement être qualifié de « favorable », au vu de la fréquence importante d'observation de l'espèce sur la ZPS.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Préconisations de gestion

- Limiter les opérations de gestion sylvicole entre mars et août autour des sites de nidification identifiés.
- Neutralisation des pylônes électriques moyenne tension.
- Limiter la fermeture des milieux.
- Prendre en compte la répartition du Circaète dans les documents d'urbanisme afin de garantir la conservation de ses habitats de reproduction et d'alimentation.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Aucune étude complémentaire ne semble nécessaire à l'heure actuelle. Une recherche précise des nids permettrait néanmoins de mettre en place un périmètre de protection.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Circaète étant fréquent en Europe du sud, la responsabilité du site pour la conservation de l'espèce est modérée : Note =6/14.

❖ Bibliographie indicative

- CERET JP., 2008.- 12 ans de suivi dans l'Hérault : succès reproducteur et causes d'échec. *La plume du circaète* N°6, p 10. LPO Mission rapaces.
- CoGARD, 2005.- Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- Comité MERIDIONALIS, 2004. - Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24
- LHERITIER P., 1975.- Les rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (répartition géographique et habitat). Ecole pratique des hautes études. Mémoires et travaux de l'institut de Montpellier, 1975.
- MALAFOSSE J.-P. & JOUBERT B., 2004.- « Circaète Jean-le-Blanc » : 60-65. In THIOLLAY J.-M. et BRETANOLLE V. (coord.) - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando* n°11 pp 2-19.

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**

Modérée 5/14

Pipit rousseline

Anthus campestris - Trobat

Code Natura 2000 : A 255

Statut et protection

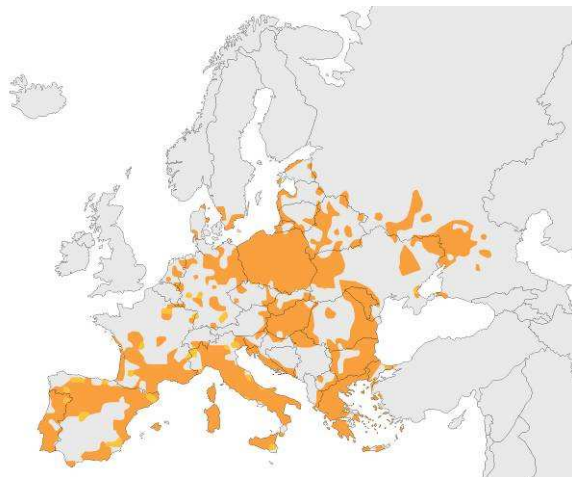
Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : En Déclin
Statut français : A surveiller
Liste rouge LR : LR

Description de l'espèce

Grand passereau élancé rappelant sous certains traits une bergeronnette. Dessus du dos et calotte à peu près unis brun pâle, dessous beige sans rayures parfois avec de légères stries assez fines sur les cotés de la poitrine. Net sourcil pâle. Chant simple composé de 2 ou 3 syllabes sonores et souvent accentuées : " tsirlilh ... tsirlilh ... tsirlilh ...".



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : milieux ouverts, plats, chauds et secs avec quelques buissons clairsemés et friches sèches.
- Alimentation : insectes et larves capturés au sol.
- Reproduction : Niche au sol. Construit un nid assez volumineux caché entre deux touffes d'herbe ou dans une broussaille. [mai-juillet]
- Migration : La totalité de la population hiverne au Sahel. La migration a lieu en août-septembre et les nicheurs sont de retour en avril-mai.

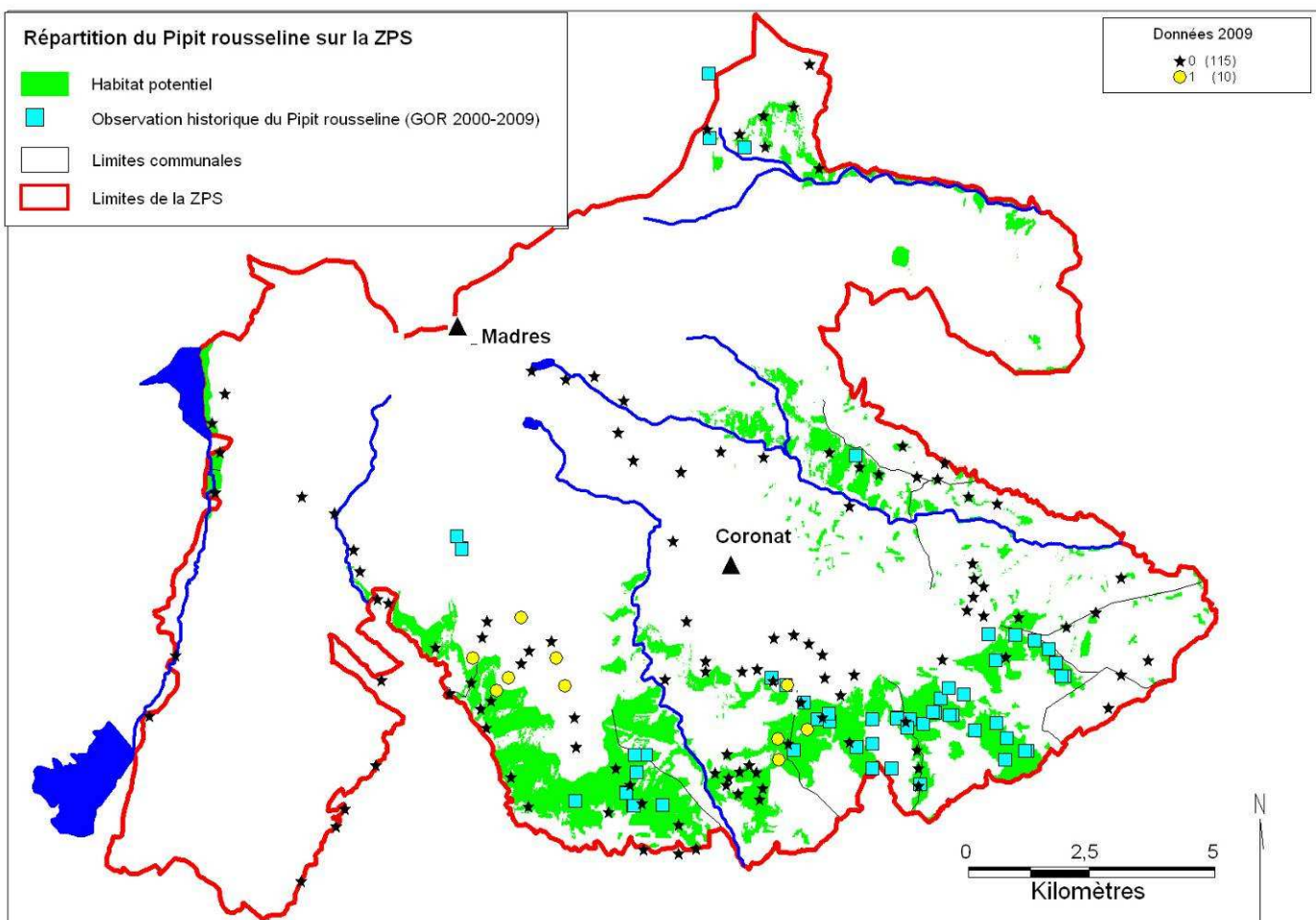
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	600 000	1 000 000	-
Effectif français	20 000	30 000	<3%
Effectif régional	2 600	10 000	13-33%
Effectif départemental	500	2 000	15-35%

*Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce niche principalement dans la moitié Sud du pays, appréciant, en France, particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. L'effectif moyen français ainsi que sa tendance sont mal connus. La population du Languedoc-Roussillon totaliserait plus de 25 % de l'effectif national et il semblerait qu'elle soit en déclin comme dans le reste de son aire de répartition européenne.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	20	50

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Estives (pelouses alpines, landines), pierriers et rocailles. Altitude inférieure à 2 300 m en période de reproduction.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

Le Pipit rousseline est un nicheur peu commun dans la ZPS. Les soulanes du Coronat ainsi que les Garrotxes sont les secteurs les plus favorables à cette espèce thermophile. L'altitude semble être un des facteurs limitant sa répartition sur le secteur étudié, bien qu'il puisse y avoir des oiseaux nicheurs jusqu'à 2 330 m (R. Prodon sur la Pelade).

❖ Menaces

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.
- Aménagements lourds du milieu

❖ Etat de conservation

Certaines populations n'ont pas été retrouvées lors de la campagne 2009 (constat à nuancer car l'espèce peut aussi être très discrète). De plus, les pelouses ont fortement régressées, comme par exemple sur Nohèdes, où elles passent de 35% en 1953 à 7% en 2000 (Blanc 2002). Donc ces éléments nous amènent à conclure que l'état de conservation des habitats du Pipit rousseline peut être jugé « défavorable ».

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Préconisations de gestion

- Limiter la fermeture des milieux.

❖ Proposition d'études complémentaires

Des recherches spécifiques pourraient être menées afin de mieux comprendre les fluctuations interannuelles qui semblent affecter les couples se reproduisant sur la ZPS.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Pipit rousseline étant encore assez répandu en Europe, en particulier dans le sud, et les effectifs présents sur la ZPS étant très faibles, la responsabilité de la ZPS Madres pour cette espèce est modérée : Note =5/14.

❖ Bibliographie indicative

- AYMERICH P. & SANTANDREU J., 2004 – Trobat *Anthus campestris* in Estrada, Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 354-355. Institut Català d'Ornitologia (ICO) / Lynx Edicions, Barcelona.
- BLANC F. 2002-Approche éco-éthologique d'un cortège d'oiseaux et évolution des dynamiques végétales de deux paysages agropastoraux : l'exemple des soulans de Nohèdes et Jujols sur le site Natura 2000 « Madres-Coronat ». Mémoire de DEA, Université de Toulouse – Le Mirail, 111 p + annexes.
- BLANC F., 2008 - L'oiseau, la friche et le feu. Distribution et dynamique des passereaux nicheurs du site Natura 2000 "Madres-Coronat", thèse de doctorat, l'Université de Toulouse II – Le Mirail 347p
- BIRDLIFE International, 2004.- Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- COGARD, 1993 – Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000 – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**

Modérée 5/14

Grand-duc d'Europe

Bubo bubo - Duc

Code Natura 2000 : A 215

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Vulnérable

Liste Rouge nationale : Rare

Liste Rouge LR : LR (= population supérieure à 25% de l'effectif national).

Description de l'espèce

Hibou de grande taille (le plus grand d'Europe). Tête surmontée de deux grandes aigrettes brun sombre, grands yeux orangés et X clair sur la face formé par ses moustaches et les revers de ses disques faciaux. Plumage : dessus brun roussâtre, dessous blanc à la gorge puis jaune roussâtre rayé de brun.

Voix : "hou-ôh" bitonal répété à intervalle plus ou moins régulier d'une dizaine de secondes.



© Serge Nicolle

Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : grands massifs avec milieux ouverts (estives, landes), zones boisées qui constituent son territoire de chasse et reliefs escarpés pour établir son nid.
- Alimentation : mammifères et oiseaux de petite et de moyenne taille. A l'occasion : poissons et gros insectes.
- Reproduction : la ponte a lieu très tôt en février ou mars et l'envol des jeunes n'a lieu généralement qu'entre mai et juin. [décembre-juin]
- Migration : sédentaire, seuls les juvéniles sont erratiques avant de trouver un territoire libre où se cantonner.

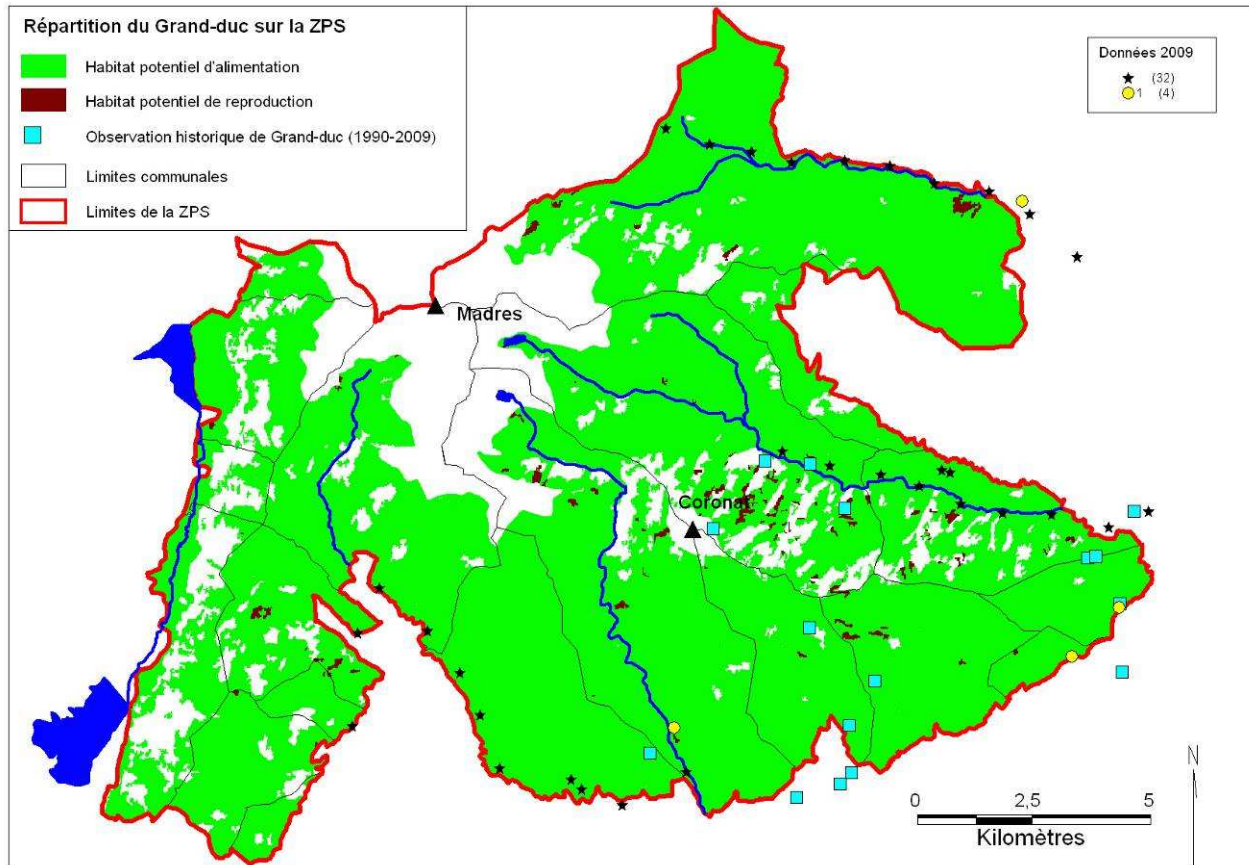
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	10 000	21 000	-
Effectif français	950	1 500	5-15%
Effectif régional	335	550	22-55%
Effectif départemental	80	120	14-36%

*Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout nicheuse dans la moitié Sud-Est du pays avec un peuplement relativement dense et continu. Les effectifs connus de Grands-ducs semblent avoir augmenté de 20 à 50% depuis les années 70 avec une progression vers le Nord et l'Est de la France. La région LR rassemble plus de 25% de la population française avec de fortes densités sur les massifs les plus bas en altitude (Corbières). En montagne, où l'espèce est peu connue, les densités paraissent sensiblement plus faibles.

**Effectifs sur la ZPS**

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	6	10

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Territoire d'alimentation : landes basses et pelouses, massifs boisés avec clairières. Habitat de reproduction : escarpements rocheux.

Altitude inférieure à 2 000 m pour la reproduction

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »**❖ Répartition**

Le Grand-duc est bien présent sur les soulanes de la ZPS où les milieux sont particulièrement favorables, aussi bien en terme de sites de reproduction, qu'en secteurs de chasse. La densité sur le massif est estimée à 6 couples au 100 km² ce qui est assez important à l'échelle nationale et moyen à l'échelle départementale (où les densités moyennes vont de 3 à 15 couples au 100km²).

❖ Menaces avérées

- Urbanisation et aménagements lourds
- Electrocutation et collision sur les pylônes et lignes électriques moyenne tension.
- Dérangements durant la période de reproduction (février-juin)
- Déprise agricole entraînant une fermeture progressive des milieux.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS, dans l'état actuel des connaissances, peut être jugé « favorable ». Cette espèce est particulièrement opportuniste en terme de proie ; ce sont plus les facteurs humains (dérangements, destructions) qui peuvent influencer sur ses populations.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition du Grand-duc dans les documents d'urbanisme ou d'aménagements afin de garantir la quiétude des sites de reproduction connus et la pérennité de ses territoires de chasse.
 - Neutralisation des lignes électriques moyenne tension les plus dangereuses.
 - Limiter la fréquentation humaine à proximité des sites de nidification.
 - Limiter la fermeture des milieux.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une recherche spécifique lors de la période de chant (décembre-février) permettrait d'affiner les connaissances sur les effectifs nicheurs de l'espèce et sa répartition dans la ZPS sur les zones marginales (Capcir, vallée de la Castellane).

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Grand-duc étant assez répandu au sein de la région, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note = 5/14.

❖ Bibliographie indicative

- BIRDLIFE International, 2004. Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. Cambridge, UK : BirdLife International.
- CAMBRONY M, 1992, le Grand Duc d'Europe dans les Pyrénées Orientales – la mélanos n°8 – p10-15
- CROCHET G, 2006 le Grand Duc d'Europe – les sentiers naturalistes – Delachaux et Niestlé – 207 p
- GOR, 2002. Les rapaces nicheurs des Pyrénées-Orientales. CG 66 & EDF.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- LETSCHER R, 2003 Grand duc d'Europe in Atlas ornithologique du massif du Madres Coronat – AGRNN - en préparation
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. Populations, tendances, menaces, conservation. SEO/LPO.
- SOLE J., BAUCCELLS-COLOMER J. & REAL J., 2004 – Duc *Bubo bubo* in Estrada ,Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 288-289. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**

Modérée 5/14

Fauvette pitchou

Sylvia undata - Tallareta cuallargua

Code Natura 2000 : A 302

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Vulnérable
Statut français : A Surveiller
Statut régional : -

Description de l'espèce

La Fauvette pitchou est un passereau de très petite taille dont l'observation est malaisée tant elle aime se dissimuler dans les buissons bas qu'elle fréquente. La poitrine est rose vineux. Le manteau et la tête sont gris ardoisé. La longue queue est caractéristique ainsi que les rectrices externes blanches.



Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : Landes basses ensoleillées jusqu'à de 2 000 m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire insectivore essentiellement composé de larves de diptères et de lépidoptères.
- Reproduction : le nid est établi à faible hauteur dans un buisson épineux. La ponte a lieu en avril. La couvaison et l'élevage des jeunes durent une quinzaine de jours. [avril - juin]
- Migration : Partiellement migratrice, la Fauvette pitchou est erratique en hiver. Des individus nichant plus au nord viennent hiverner sur la frange littorale.

Effectifs (nombre de couples)

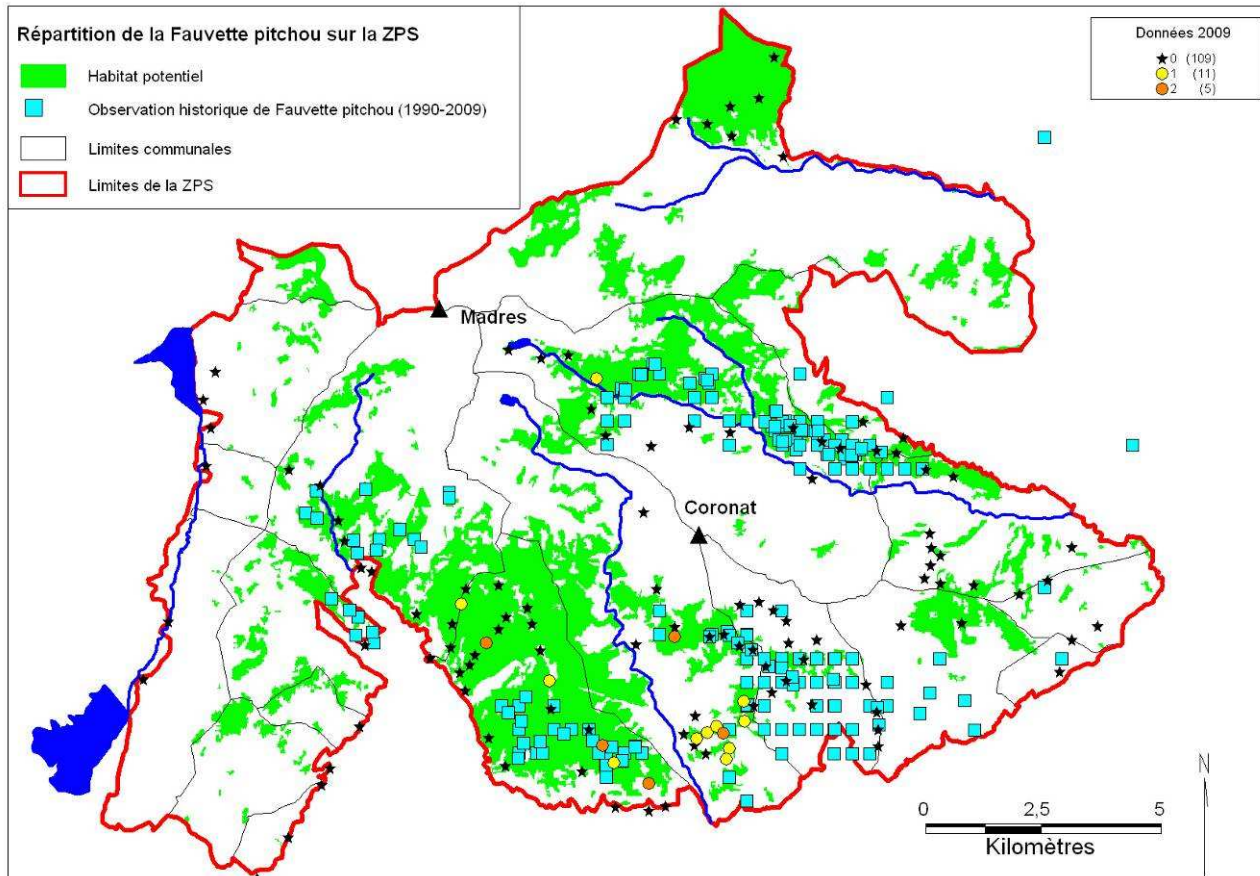
	Min	Max	%
Effectif européen*	1,8 Millions	3,2 Millions	-
Effectif français	60 000	120 000	3-4%
Effectif régional	15 000	40 000	25-34%
Effectif départemental	3 000	10 000	10-40%

*Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la pitchou habite les franges méditerranéenne et atlantique. Elle n'est cependant abondante que dans l'arrière pays Languedoc-Roussillon et provençal.

En Languedoc-Roussillon, elle est commune et localement abondante dans les garrigues de basse altitude. Elle monte en altitude sur les soulans du Madres-Coronat et du Carlit où elle atteint plus de 2100m.

**Effectifs sur la ZPS**

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	50	200

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses sur versants ensoleillés à moins de 2000 m d'altitude.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »**❖ Répartition**

La Fauvette pitchou est localisée aux soulans de la ZPS à l'exception de celui du Dourmidou. Sédentaire, les populations semblent soumises à d'importantes fluctuations interannuelles dépendant des conditions climatiques de l'hiver et du début du printemps. La taille de la population de cette espèce sur la ZPS reste intéressante à l'échelle du département. Elle affectionne les zones brûlées mais sur des pas de temps relativement longs (10 à 15 ans)

❖ Menaces

- Evolution des landes vers des stades boisées.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de l'habitat de la Fauvette pitchou peut être jugé « favorable » au vu de l'importante superficie des landes sur la ZPS. Il est toutefois à surveiller. Par contre, l'évolution des effectifs peut être liée à d'autres facteurs que l'habitat.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ **Préconisations de gestion**

- Maintenir les landes (optimum à 60% de recouvrement en ligneux bas) et limiter la colonisation par les ligneux hauts

❖ **Etudes et suivis à réaliser**

Des prospections régulières des landes pourraient permettre de mieux définir les fluctuations d'effectifs de la Fauvette pitchou sur la ZPS et d'en déduire les causes.

❖ **Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce**

La Fauvette pitchou étant encore abondante en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS Madres pour cette espèce est modérée : Note =5/14.

❖ **Bibliographie indicative**

- BLANC F. 2002-Approche éco-éthologique d'un cortège d'oiseaux et évolution des dynamiques végétales de deux paysages agropastoraux : l'exemple des soulanes de Nohèdes et Jujols sur le site Natura 2000 « Madres-Coronat ». Mémoire de DEA, Université de Toulouse - Le Mirail, 111 p + annexes.
- BLANC F., 2008 - L'oiseau, la friche et le feu. Distribution et dynamique des passereaux nicheurs du site Natura 2000 "Madres-Coronat", thèse de doctorat, l'Université de Toulouse II - Le Mirail, 347p
- BIRDLIFE International, 2004.- Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS (2004) – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. pp 18-24.
- PONS P. , 2004.- Tallareta cuallarga *Sylvia undata* in Estrada J., Pedrocchi V., Brotons L. & Herrando S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Pp. 430-431. Institut Català d'Ornitologia (ICO) / Lynx Edicions, Barcelona.

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**

Modérée 5/14

Pie-grièche écorcheur

Lanius collurio - Ecorxador

Code Natura 2000 : A 338

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Déclin

Statut français : Déclin

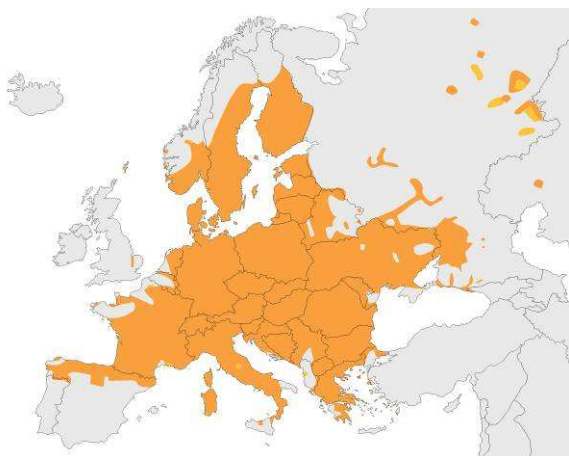
Description de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur est un passereau de la taille d'un étourneau. Le mâle présente des couleurs vives : tête grise avec un bandeau noir, manteau roux et poitrine rose vineux. La femelle est plus terne, d'un ton général gris-brun, et le bandeau est peu marqué ou absent.



© Martial Bos

Répartition en Europe



Ecologie

- **Habitat** : Landes basses, pâtures et paysages bocagers ensoleillés jusqu'à 2 000 m d'altitude.
- **Alimentation** : régime alimentaire essentiellement composé de coléoptères. La pie-grièche peut empaler ses proies sur des lardoirs (buissons épineux) qui lui servent de garde-manger.
- **Reproduction** : le nid est établi à faible hauteur dans un buisson épineux. La ponte (5 à 6 œufs) a lieu en mai ou début juin. La couvaison et l'élevage des jeunes durent une quinzaine de jours. **[avril-juin]**
- **Migration** : Migratrice transsaharienne, la Pie-grièche écorcheur hiverne en Afrique subsaharienne. Elle arrive sous nos latitudes en mai pour repartir en août-septembre.

Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	3 Millions	6 Millions	-
Effectif français	160 000	360 000	5-6%
Effectif régional	4 650	13 750	3-4%
Effectif départemental	500	1 500	4-32%

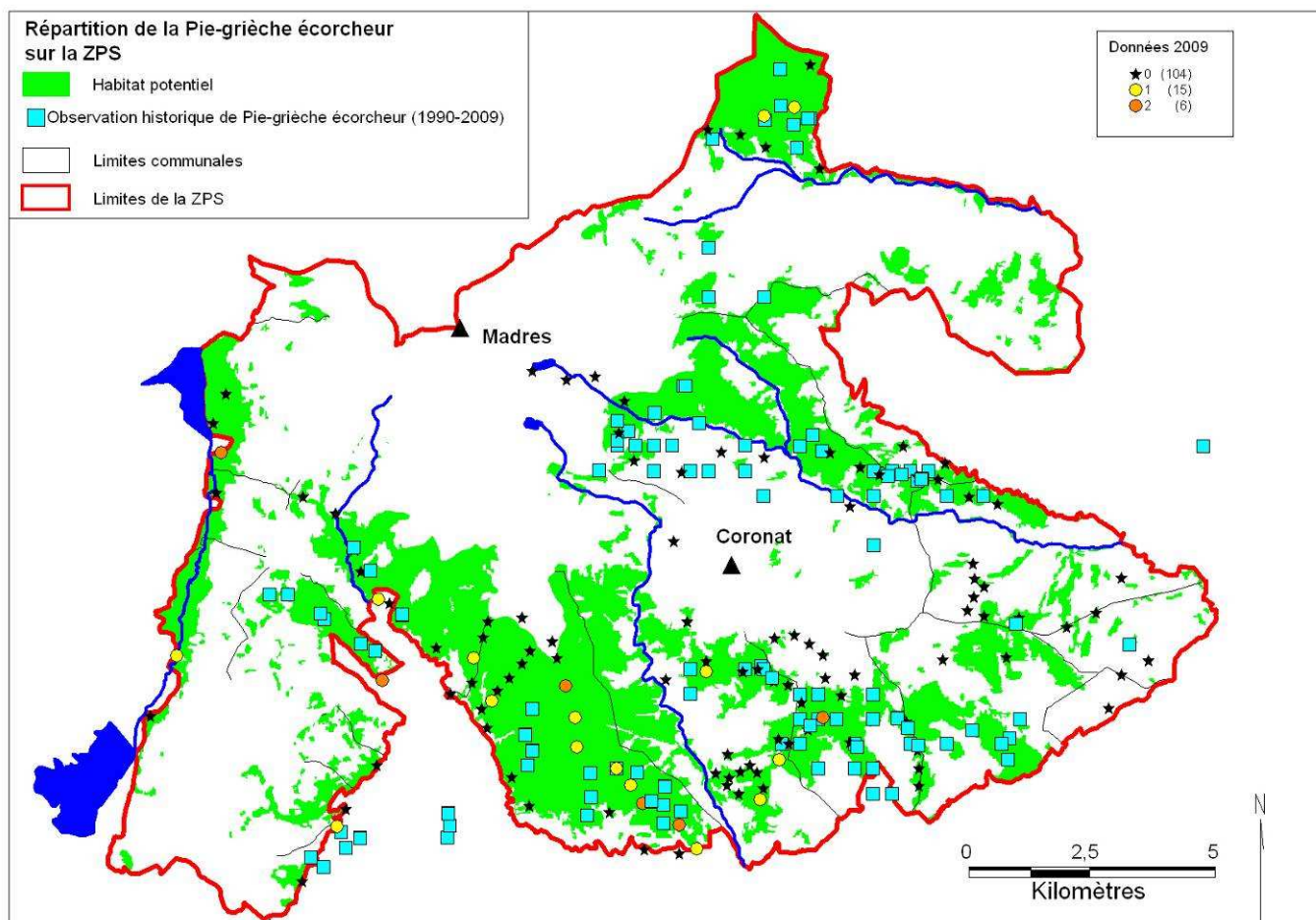
* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Pie-grièche habite toutes les zones agricoles, surtout les zones d'élevage, de moyenne montagne. Elle est beaucoup plus rare et localisée en plaine.

En Languedoc-Roussillon, elle est confinée à l'arrière-pays, les garrigues étant trop sèches pour cette espèce des milieux tempérés.

L'important déclin de l'espèce constaté à la fin du XX^e siècle semble être stoppé et la population française semble en légère augmentation depuis une dizaine d'années.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	60	80

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses, broussailles, pâturages et prés de fauche de piémont à moins de 2000 m d'altitude.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

La Pie-grièche écorcheur est un nicheur assez fréquent sur toutes les soulanes de la ZPS, en particulier celle d'Oreilla. De même, les prairies de fauche ou pâturées du Capcir sont aussi des milieux particulièrement favorables. Espèce thermophile, elle a ses densités qui décroissent avec l'altitude et elle devient très rare au-dessus de 2000 m d'altitude.

❖ Menaces

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante (habitat de chasse).
- Aménagements lourds (création de piste, etc.) et urbanisation.
- Disparition des prairies.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de la Pie-grièche écorcheur et de ses habitats sur la ZPS peut être qualifié de « moyen », l'espèce n'occupant pas tous les milieux *a priori* favorables présents sur la zone étudiée.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Préconisations de gestion

- Limiter la fermeture tout en maintenant 40% de ligneux ;
- Maintien de l'élevage en particulier sur les soulanes ;
- Prendre en compte la répartition l'espèce dans les documents d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et garantir la conservation de l'espèce ;
- Maintenir et restaurer les prairies de fauche.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Un inventaire complet des couples de pie-grièche dans toutes les vallées de la ZPS pourrait être réalisé afin d'avoir un indicateur de la qualité des milieux agricoles de piémont (prés de fauche, pâturages).

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur étant très répandue en Europe, la responsabilité de la ZPS Madres pour cette espèce est modérée : Note =5/14.

❖ Bibliographie indicative

- BLANC F. 2002-Approche éco-éthologique d'un cortège d'oiseaux et évolution des dynamiques végétales de deux paysages agropastoraux : l'exemple des soulanes de Nohèdes et Jujols sur le site Natura 2000 « Madres-Coronat ». Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le-Mirail, 111 p + annexes.
- BLANC F., 2008 - L'oiseau, la friche et le feu. Distribution et dynamique des passereaux nicheurs du site Natura 2000 "Madres-Coronat", thèse de doctorat, l'Université de Toulouse II-Le-Mirail 347p
- BIZET D. & DAYCARD D. (2007) – Résultats de l'enquête pies-grièches 2006 dans le Gard. Aux échos du COGard n°96, pages 12-19.
- COGARD (1993) – Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DEJAIFVE P-A., 1992. Répartition des pies-grièches dans le département des Pyrénées-Orientales. *La Mélanocéphale*, 8, 23.
- GIRALT D. & TRABALLON F., 2004 – Escorxador *Lanius collurio* in Estrada ,Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 110-111. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS (2004) – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. Pp 18-24.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :

Modérée 5/14

Aigle botté

Hieraaetus pennatus-Aguila calçada

Code Natura 2000 : A 092

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : Rare

Statut français : Rare

Liste rouge LR : Indéterminé (Données insuffisantes)

Description de l'espèce

L'Aigle botté est un rapace de taille moyenne et le plus petit représentant de la famille des aigles. Les adultes peuvent présenter des plumages très variables allant du brun-uniforme (« phase sombre ») au blanc-beige (« phase claire »). En vol, l'espèce est identifiable aux motifs blancs typiques du dessus des ailes. Les individus de phase claire - majoritaires - sont aisément identifiables au contraste blanc-noir du dessous des ailes.

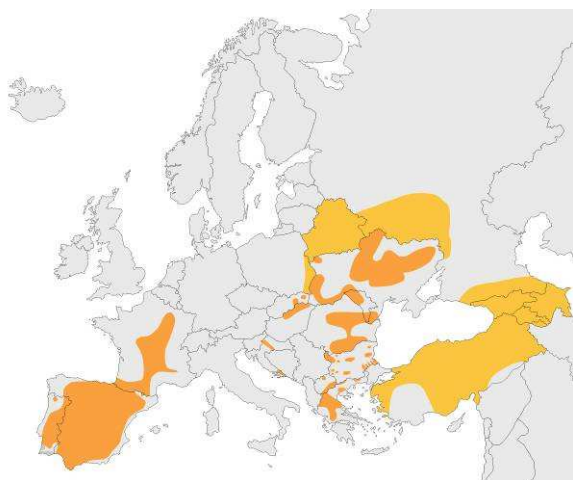


© Serge Nicolle

Ecologie

- Habitat : moyennes montagnes présentant de vastes étendues boisées entrecoupées de zones ouvertes. L'espèce peut ainsi être présente dans divers types de milieux.
- Alimentation : régime alimentaire composé de mammifères et d'oiseaux.
- Reproduction : l'Aigle botté niche dans un arbre, dans un vallon peu accessible, souvent à mi-pente et à l'abri des vents dominants. La ponte a lieu en avril et l'envol des deux jeunes a lieu tardivement, en août. **[mars-août]**
- Migration : Migrateur, l'Aigle botté arrive sous nos latitudes courant mars ou début avril. Son départ vers ses quartiers d'hivernage a lieu en septembre-octobre.

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

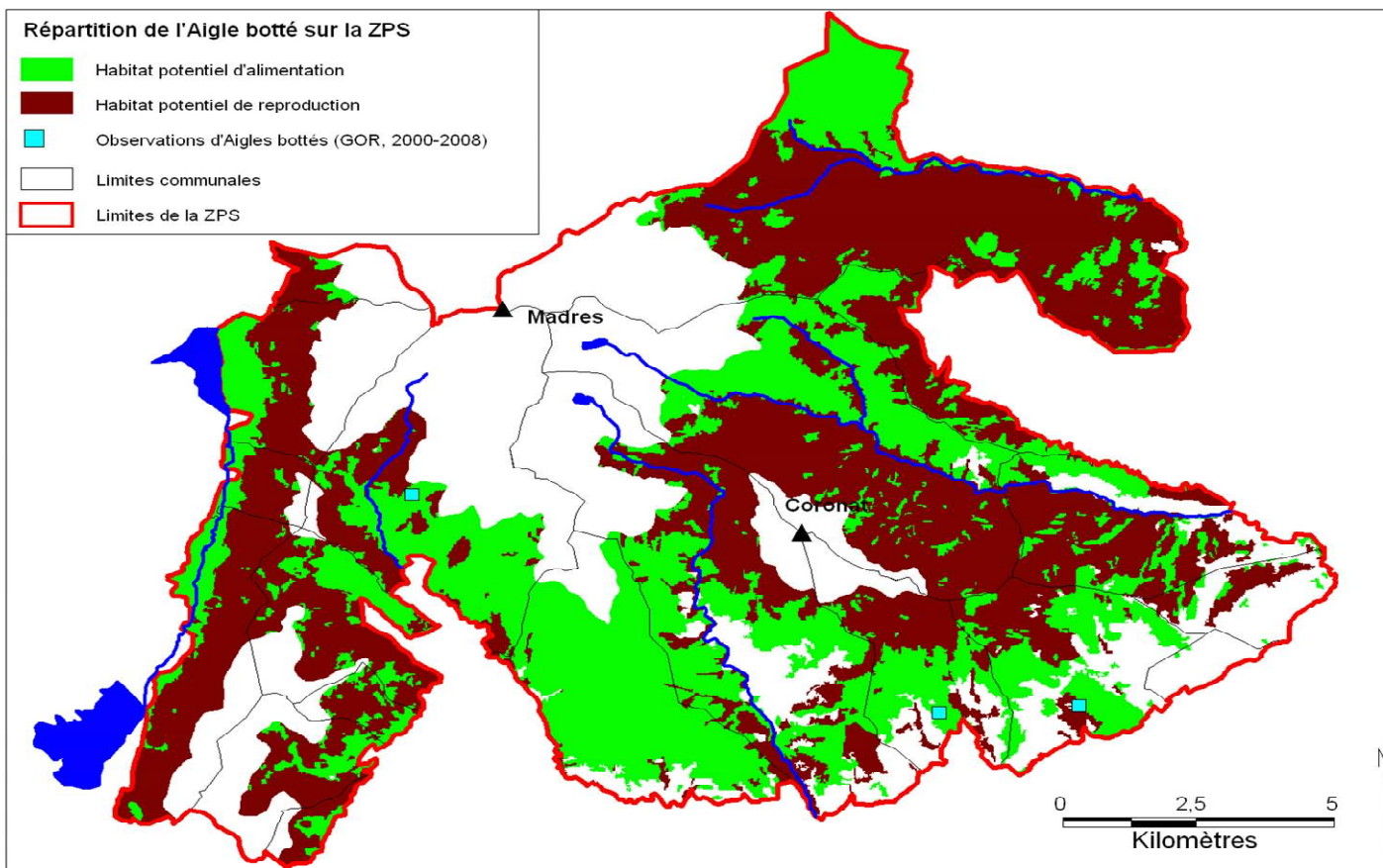
	Min	Max	%
Effectif européen*	2900	6000	-
Effectif français	380	650	11-13%
Effectif régional	45	64	10-12%
Effectif départemental	3	6	5-13%

*Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle botté est un rapace assez rare et localisé. Il niche principalement dans le quart sud-ouest de la France en piémont des Pyrénées et du Massif central.

Une nette augmentation des effectifs a eu lieu sur l'ensemble de son aire de répartition ouest-européenne (Espagne et France) depuis une vingtaine d'années. Cette augmentation est à mettre en relation avec la protection légale de l'espèce et l'augmentation significative des surfaces boisées en Europe de l'ouest.

**Effectifs sur la ZPS**

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	1	2

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Versants boisés (feuillus principalement mais également pinèdes) et milieux ouverts (landines, pelouses, prés pâturés). Altitude inférieure à 1800m.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »**❖ Répartition**

L'Aigle botté semble très localisé au sein de la ZPS. Aucun couple n'est vraiment connu, seuls des oiseaux en parade ont été observés. Les observations ont été réalisées sur la soulane du Coronat et au col de Sansa. Les extrémités est et ouest de la ZPS sont les secteurs les plus favorables.

❖ Menaces potentielles

- Dérangements humains aux alentours du site de reproduction.
- Electrocution sur le réseau électrique moyenne tension.
- Perte de territoires de chasse par urbanisation et aménagements lourds.

❖ Etat de conservation

A l'heure actuelle, l'état de conservation de l'Aigle botté sur la ZPS peut être qualifié de « favorable ».

Bilan sur la ZPS « Madres-Coronat »

❖ Préconisations de gestion

- Limiter la gestion sylvicole entre mars et août autour des sites de nidification identifiés.
- Neutralisation des pylônes électriques moyenne tension.
- Prendre en compte la répartition de l'Aigle botté dans les documents d'urbanisme afin de garantir la conservation de ses habitats.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Trouver la localisation précise des sites de nidification : recherche durant le nourrissage des jeunes au nid, très loquaces (juillet).

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

L'Aigle botté n'étant pas une espèce de haute montagne, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note =5/14.

❖ Bibliographie indicative

- o BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- o FEJOO J., GAUTIER C. & CAMBRONY M., 2000 – La nidification de l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) en Cerdagne française. *Bulletin Meridionalis* N°2 : 48-51.
- o FOMBONNAT J., 2004 – « Aigle botté » : 100-103 in THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLE V. - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux & Niestlé, Paris. 178 p.
- o MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5 : 18-24.
- o MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Bulletin Meridionalis* 6 : 21-26.
- o POLETTE P., 2004 – L'Aigle botté nicheur dans l'Aude. *Bulletin Meridionalis* 6 : 31-38.
- o POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélando* 11 : 2-19.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :

Modérée 5/14

Faucon pèlerin

Falco peregrinus - Moisset pelegrin

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : à surveiller
Liste rouge national : à surveiller
Liste rouge LR : en déclin

Code Natura 2000 : A 103

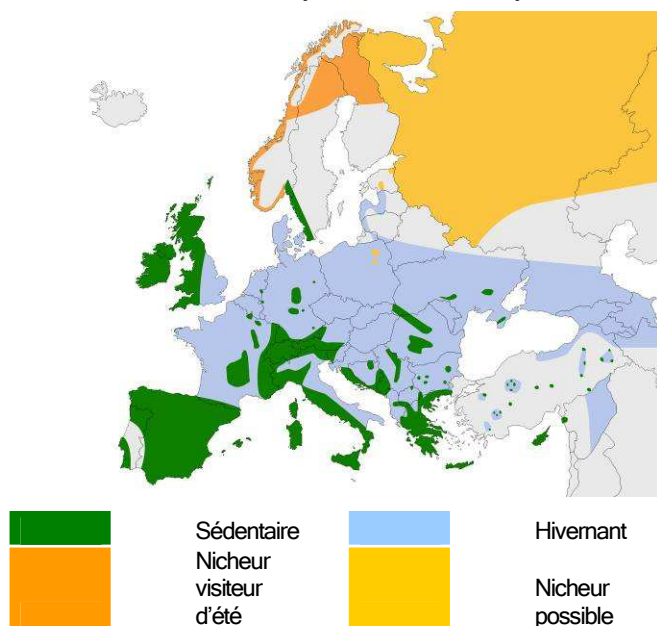
Description de l'espèce

Le Faucon pèlerin est un des plus grands faucons européens. Rapace de taille moyenne, il s'identifie à son corps puissant et fuselé, à large poitrine et à ses ailes en forme de faux. Sa silhouette « massive » est caractéristique en vol avec des ailes pointues et une queue courte. L'espèce est plutôt silencieuse, excepté à proximité de son nid, où elle peut émettre des cris d'alarme stridents. Femelle plus grande et plus lourde que le mâle.



© Martial Bos

Répartition en Europe



Ecologie

- Habitat : grandes vallées encaissées avec falaises.
- Alimentation : oiseaux chassés en vol.
- Reproduction : l'aire est placée dans une grande falaise, pond 3 à 4 oeufs dans une anfractuosité, à même le sol. Le couple se cantonne dès le mois de janvier. **[mars-juin]**
- Migration : sédentaire. Des oiseaux du nord de l'Europe hivernent en France.

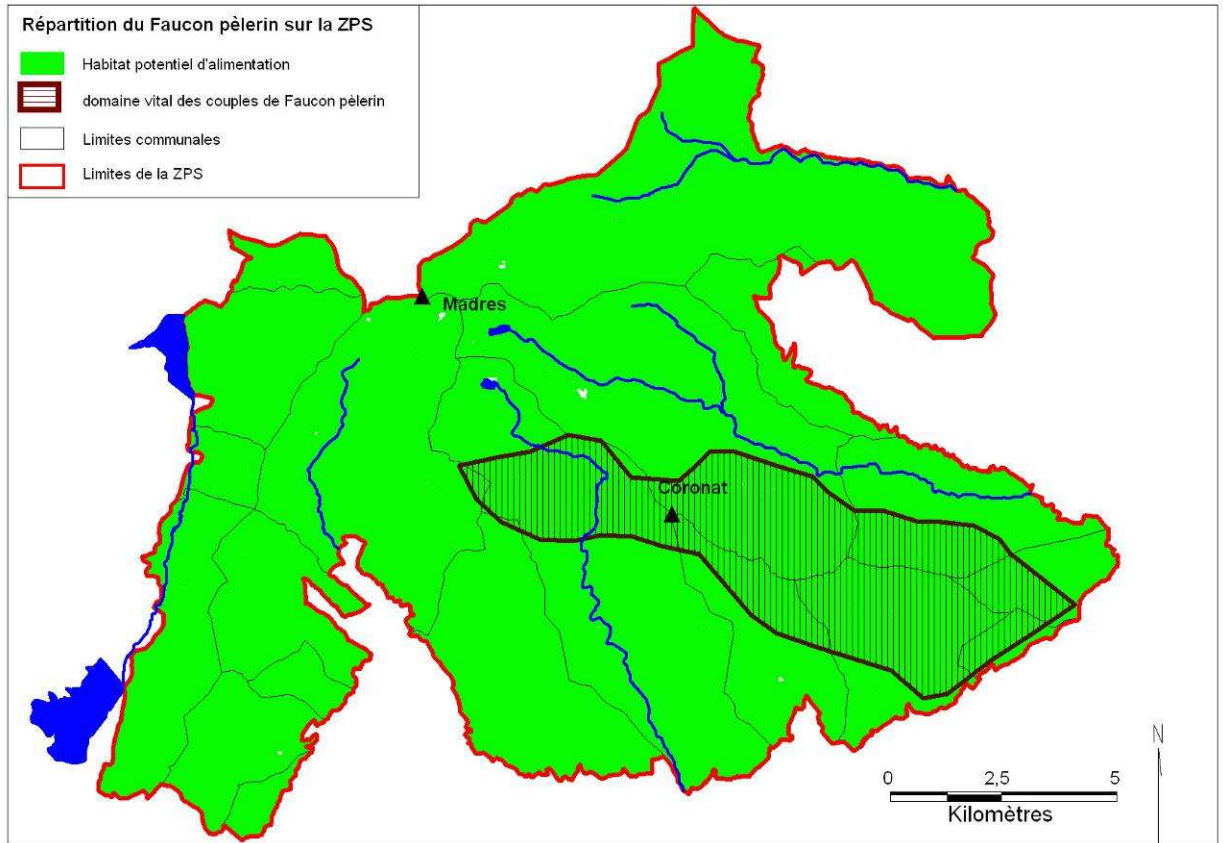
Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Faucon pèlerin est principalement présent au sud d'un axe Ardennes - Pays basque. En Languedoc-Roussillon, le pèlerin est présent dans tout l'arrière-pays montagneux, des Pyrénées à la Margeride. En l'espace de deux décennies, les populations des pays industrialisés de l'hémisphère nord ont ainsi diminué de 90 %. En France, ce déclin s'est interrompu dans le courant des années 1970. Une augmentation de l'effectif nicheur est constatée depuis une vingtaine d'années. L'espèce n'a cependant toujours pas retrouvé ses effectifs d'antan dans certaines régions.

Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	7 500	9 000	-
Effectif français	1 000	1 400	15%
Effectif régional	75	115	7-8%
Effectif départemental			

* Russie et Turquie non comprises.

**Effectifs sur la ZPS**

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	2	3

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Habitats rupestres pour la nidification
Tout autre habitat pour la chasse

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »**❖ Répartition**

Seuls 2 couples de Faucon pèlerin se reproduisent de façon certaine sur la ZPS. En effet, l'important linéaire en falaises rocheuses du Coronat serait très favorable à l'espèce mais l'espèce semble limitée par certains facteurs (climats, compétitions, etc). Néanmoins, certains couples « satellites » viennent se nourrir sur le territoire de la ZPS portant la fréquentation de la ZPS à un maximum de 3 couples.

❖ Menaces potentielles

- Dérangements à proximité immédiate des sites de nidification ;
- Equipement des falaises en voies d'escalade ;
- Electrocution sur le réseau électrique moyenne tension et collision avec le réseau très haute tension ;
- Urbanisation et aménagements lourds.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Etat de conservation

A l'heure actuelle, l'état de conservation du Faucon pèlerin sur la ZPS Madres-Coronat peut être qualifié de « défavorable ». Les populations sont faibles avec des succès de reproduction bas mais c'est une espèce à affinité continentale / océanique qui ne trouve peut-être pas naturellement toutes les conditions écologiques nécessaires.

❖ Préconisations de gestion

- Préserver les sites de nidification et limiter les activités humaines à proximité immédiate des aires, de février à juin ;
- Assurer une sensibilisation du public et des acteurs locaux à la préservation du Faucon pèlerin ;
- Favoriser la mosaïque d'habitats ;
- Neutraliser les pylônes électriques moyenne tension les plus dangereux et aménager le réseau électrique très haute tension en équipements de dissuasion ;
- Prendre en compte les territoires du Faucon pèlerin dans les documents d'urbanisme.

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Assurer un suivi de la productivité ;
- Evaluer les sources potentielles de dérangement sur les aires de nidification.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

La ZPS a une responsabilité pour la conservation du Faucon pèlerin qualifiée de « modérée » avec une note de 5/14.

❖ Bibliographie indicative

- o BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- o DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- o MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis*, 5 : 18-24.
- o MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Bulletin Meridionalis*, 6 : 21-26.
- o MONNERET R.-J., 1999 – Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* pp 230-231 in : ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. 560p.
- o MONNERET R.-J., 2004.- « Faucon pèlerin » : 124-128 in THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*, Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p.
- o POMPIDOR J.P., 2004. – les rapaces diurnes des PO : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando*, 11 : 2-19.

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**

Modérée 5/14

Vautour fauve

Gyps fulvus - Voltor comu

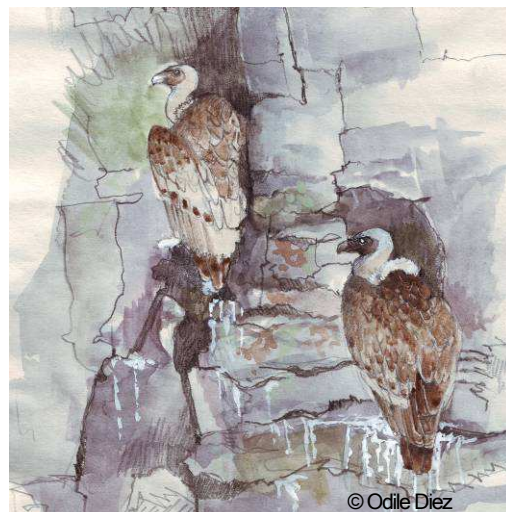
Code Natura 2000 : A078

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Satisfaisant
Statut français : Rare
Liste rouge LR : Rare

Description de l'espèce

Le Vautour fauve est le plus grand (2,5 à 2,8 m d'envergure) et le plus lourd (7 à 10 kg) des rapaces fréquentant régulièrement les Pyrénées. Les adultes sont beiges avec un cou plus clair, blanc sale, et les rémiges sont noires. Les juvéniles présentent un contraste plus marqué sur le dessous des ailes.

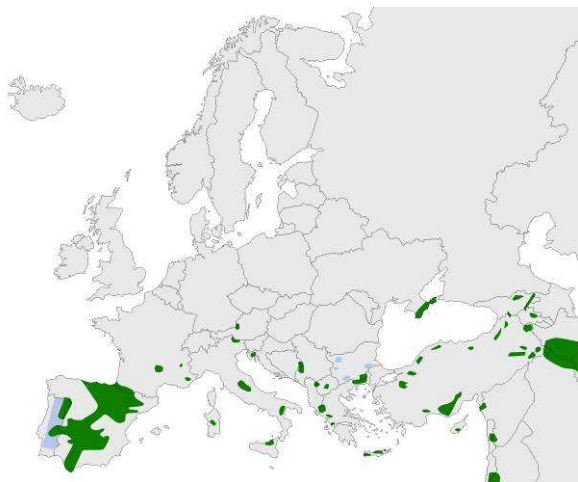


© Odile Diez

Ecologie

- Habitat : massifs montagneux présentant de vastes étendues ouvertes, constituant son territoire d'alimentation, et des falaises ou escarpements rocheux pour son site de nidification.
- Alimentation : charognard, il se nourrit de carcasses d'animaux sauvages ou domestiques lors de « curées » pouvant rassembler plusieurs dizaines d'oiseaux.
- Reproduction : le Vautour fauve niche en groupe en falaises, sur des vires rocheuses. La ponte a lieu en novembre. La couvaison dure 52 à 55 jours et l'élevage du jeune près de 4 mois. L'envol de l'unique jeune a généralement lieu entre juillet et septembre. **[novembre-septembre]**
- Migration : Sédentaire. Les immatures et adultes non reproducteurs sont erratiques et peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres.

Répartition en Europe



Effectifs (en nombre de couples nicheurs)

	Min	Max	%
Effectif européen*	19 000	21 000	-
Effectif français	600	700	<5%
Effectif régional	85	100	12-17%
Effectif départemental	0	0	0%

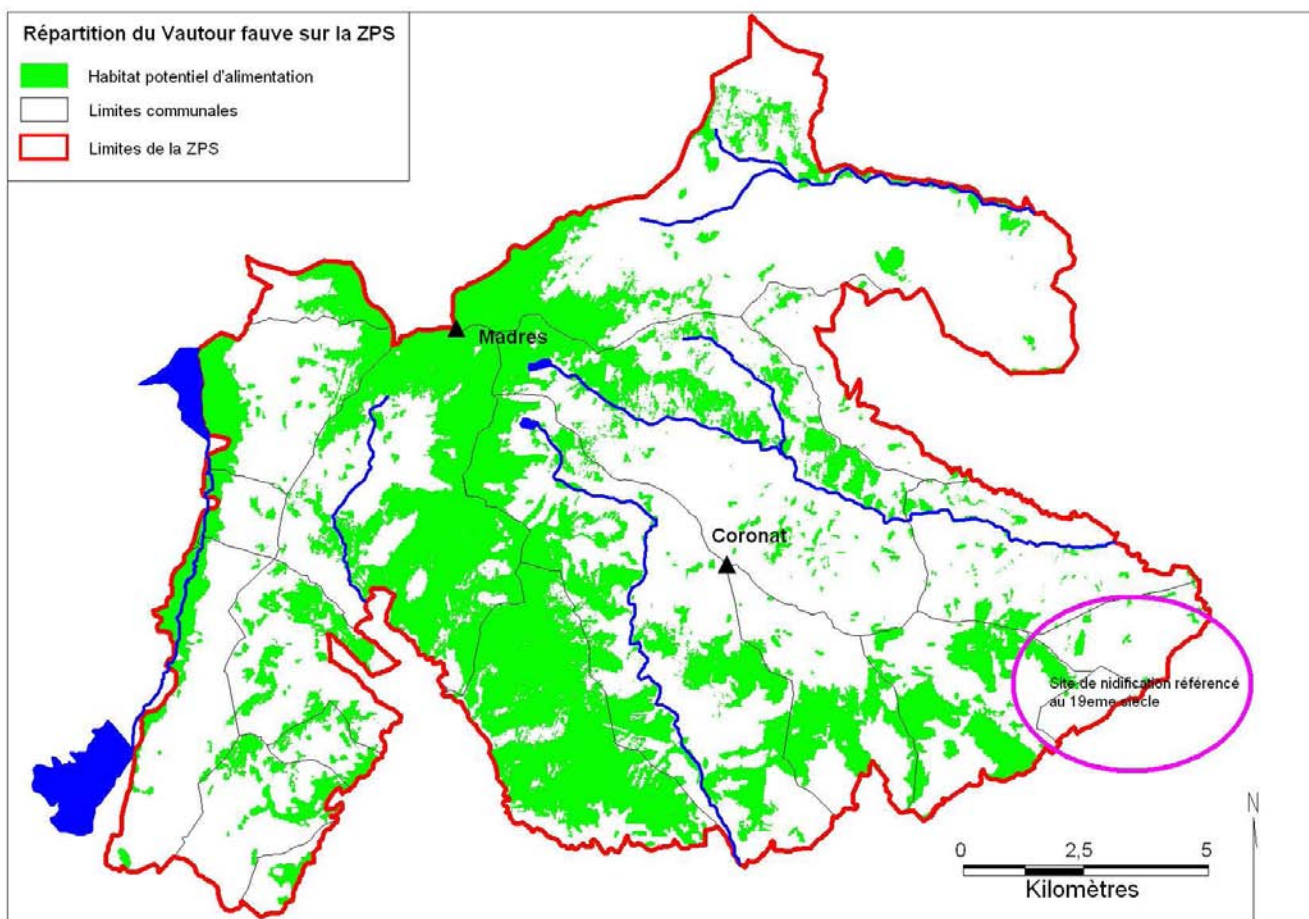
* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Vautour fauve a toujours été nicheur dans les Pyrénées occidentales. Il a été réintroduit avec succès dans les Cévennes, au milieu des années 1980, et dans les Alpes du sud, à la fin des années 1990.

Cette augmentation, naturelle et artificielle, des effectifs nicheurs français est à reconsidérer depuis l'application de nouvelles normes concernant l'équarrissage en France et surtout en Espagne qui ont considérablement limité le succès reproducteur ces dernières années.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce ne niche qu'en Lozère mais la proximité des colonies cévenoles et espagnoles (Sierra del Cadi) explique la présence continue d'individus en moyenne et haute montagne.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre d'individus	100	300

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Territoires d'alimentation : estives (pelouses alpines, landines), pierriers et rocaïlles jusqu'aux plus hautes altitudes.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

Le Vautour fauve est probablement le rapace le plus couramment observé sur la ZPS. Ses effectifs maximaux semblent atteints en fin de printemps et en été. La plupart des oiseaux observés proviennent des colonies de Catalogne sud mais il est probable que de nombreux oiseaux erratiques issus des Cévennes ou d'Aragon s'ajoutent à ces oiseaux nicheurs.

Au XIX^{ème} siècle, une colonie nicheuse était répertoriée sur les falaises de Villefranche (Companyo 1863). Ce site reste favorable mais il faudra que toutes les colonies proches soient à saturation avant d'y espérer une colonisation. .

❖ Menaces avérées

- Problème d'accessibilité à la nourriture (fermeture des milieux, diminution du pastoralisme).
- Aménagements lourds (création de piste).
- Dérangement humain des falaises s'il venait à s'y reproduire à nouveau.
- Electrocution et collision sur les pylônes et lignes électriques moyenne tension.

❖ Menaces potentielles

- Le poison, destiné à lutter contre les chiens errants ou les renards, reste une menace potentielle même si aucun cas récent n'a été noté dans les Pyrénées-Orientales.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Etat de conservation

L'état de conservation du Vautour fauve peut être actuellement jugé « favorable » sur la ZPS.

❖ Préconisations de gestion

- Limiter la fermeture des milieux.
- Maintien du pastoralisme.
- Prendre en compte le Vautour fauve dans les documents d'urbanisme afin garantir la conservation des habitats favorables à l'espèce.
- Sensibilisation des sports de pleine nature.
- Neutralisation des lignes électriques

❖ Etudes et suivis à réaliser

Aucune étude spécifique n'est à envisager à l'heure actuelle.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Vautour fauve n'étant pas nicheur sur la ZPS, la responsabilité de la ZPS Madres pour cette espèce est modérée : Note =5/14.

❖ Bibliographie indicative

- BAGNOLI C., 2006.- La réintroduction pionnière des vautours en France. *Les Actes du BRG* : 299-302.
- Comité MERIDIONALIS, 2004.- Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- Comité MERIDIONALIS, 2005.- Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Bulletin Meridionalis*, n°6, pp 21-26.
- COMPANYO L. (1836) Histoire naturelle des Pyrénées Orientales. Perpignan Vol 3
- ELIOTOUT B., 2007.- Le Vautour fauve : description, évolution, répartition, reproduction, observation, protection. Delachaux et Niestlé, ill. en coul., cartes, 191 p.
- GARCIA-FERRE D., MARGALIDA A., BORAU A., BENEYTO A., EXPOSITO C. & JIMENEZ X. 2004 – Voltor comu *Gyps fulvus* in Estrada ,Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 162-163. Institut Catala d'Ornitologica (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- RIEGEL J. & les coordinateurs-espèce, 2007.- Les oiseaux rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14(3) : 137-163
- SARRAZIN F., BAGNOLINP C., PINNA J.-L., DANCHIN E., 1995.- Breeding biology during establishment of a reintroduced Griffon Vulture *Gyps fulvus* population. *Ibis* 138 (2) : 315-325.
- SARRAZIN F., 1995.- *Dynamique des populations réintroduites: le cas du Vautour fauve dans les Causses*. Thèse nouveau doctorat n°95 PA06 6462. 229 p.
- TERRASSE M., 1983.- Réintroduction du Vautour fauve dans les Grands Causses (Massif Central, France). *Compte rendu des séances de la société de biogéographie*, 59 (3) : 279-283.
- TERRASSE M., SARRAZIN F., CHOISY J.P., CLEMENTE C., HENRIQUET S., LECUYER P., PINNA J.L., TESSIER C., 2004.- A success story: the reintroduction of Eurasian Griffon *Gyps fulvus* and Black *Aegypius monachus* Vultures to France. In "VIth World Conference on Birds of Prey and Owls. Raptors Worldwide" (R.D. Chancellor & B.U. Meyburg ed.), pp. 127-145. WWGPP/MME, Budapest, Hungary. 18-23 May 2003.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :

Faible 4/14

Pic noir

Dryocopus martius - Picot negre

Code Natura 2000 : A 236

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Satisfaisant

Statut français : Satisfaisant

Description de l'espèce

Le Pic noir est le plus grand pic d'Europe. Il est aisément reconnaissable à son plumage uniformément noir, son bec blanc et sa calotte rouge. En vol, sa silhouette rappelle celle de la Corneille noire mais s'en distingue par les battements d'ailes irréguliers et saccadés.

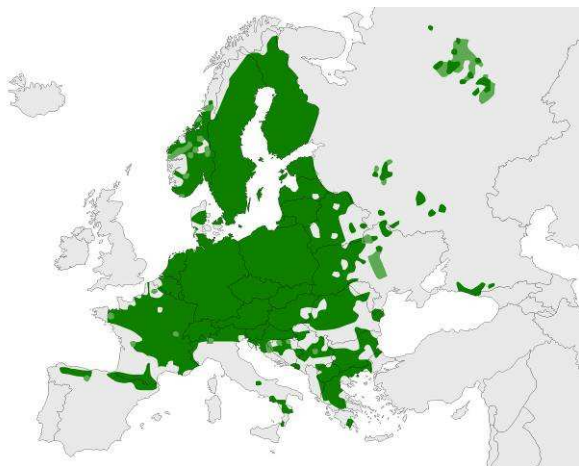
Très loquace, son chant sonore est souvent le meilleur moyen de le repérer. Son répertoire est très étendu et les deux sexes ont de nombreux cris.



Ecologie

- Habitat : milieux forestiers généralement au-dessus de 1 000 m d'altitude. Il peut nicher en plaine dans la moitié nord de la France.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'insectes, en particulier les fourmis mais aussi les insectes xylophages et les larves de coléoptères. Il se nourrit souvent au sol.
- Reproduction : le Pic noir est cavemicole. Il creuse sa loge dans un arbre de gros diamètre. Les 3 à 5 œufs sont pondus en avril et sont couvés pendant 2 semaines. L'élevage des jeunes dure près d'un mois. **[avril-juin]**
- Migration : Strictement sédentaire. Les jeunes se dispersent à faible distance.

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	173 000	337 000	-
Effectif français	5 000	50 000	3-15%
Effectif régional	750	2 000	5-30%
Effectif départemental	50	200	2-26%

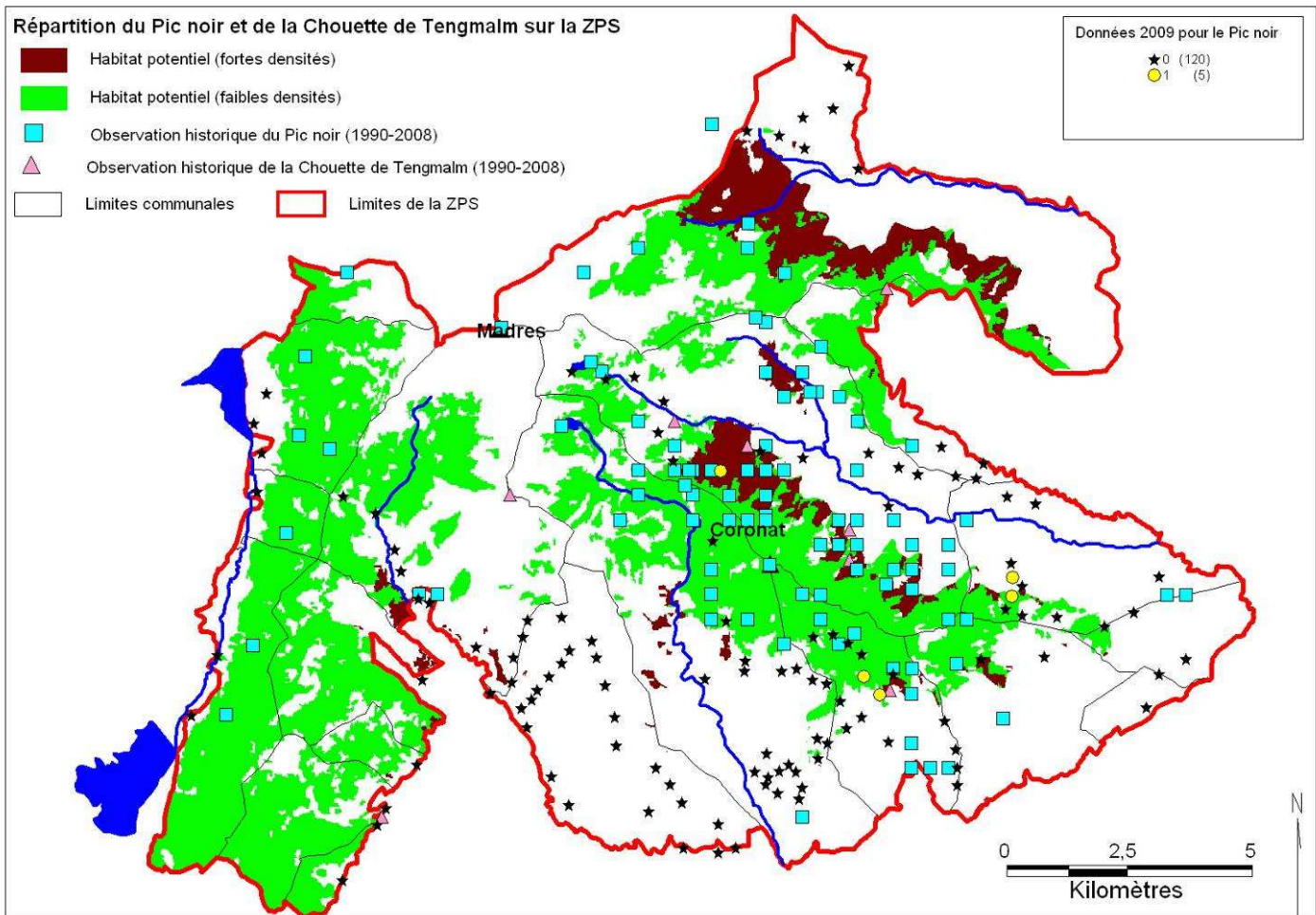
* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, comme en Europe, la population de Pic noir est en augmentation depuis une trentaine d'année. Il a ainsi colonisé la plupart des forêts de plaine française.

En Languedoc-Roussillon, le Pic noir reste une espèce localisée aux grandes forêts de moyenne et de haute montagne. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté en Lozère.

Dans les Pyrénées-Orientales, le Pic noir niche sur tous les massifs présentant d'importantes superficies forestières. Ses densités y sont néanmoins faibles et dépendent souvent des essences présentes.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	8	12

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Forêts d'altitude, avec une préférence pour les feuillus (hêtraies), présentant des zones de chablis et des arbres de gros diamètre.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

Le Pic noir a une distribution dans ce secteur assez homogène avec des indices de présence un peu plus forts sur le Capcir et le Nord est de la ZPS. Les densités connues sont assez faibles pour l'espèce avec des territoires d'environ 800 hectares sur le Coronat nord (Courmont, 2006). Les boisements de feuillus (hêtre) les plus vieux et les secteurs non exploités, où le volume de bois mort est le plus important, ont sa préférence. Ceci dit les forêts de la ZPS sont globalement jeunes et il a du mal à trouver des arbres avec des grosses circonférences. Rappelons l'importance du Pic noir dans l'écosystème forestier d'altitude : de nombreuses espèces cavernicoles profitent des loges qu'il creuse pour leur nidification (Chouette de Tengmalm *Aegoleus funereus*, par exemple).

❖ Menaces

- Urbanisation et aménagements lourds.
- Sylviculture inadaptée (régularisations sur de grandes surfaces, rajeunissement des boisements et au sous-bois trop peu développé).

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Etat de conservation

L'état de conservation du Pic noir sur la ZPS peut-être jugé « moyen » du fait de la superficie limitée d'habitats réellement favorables. En effet, la plupart des boisements sont trop jeunes pour cette espèce typique des vieilles futaies.

❖ Préconisations de gestion

- Prendre en compte la répartition du Pic noir dans les documents d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Mettre en place une gestion sylvicole favorable au Pic noir, en particulier des îlots de vieillissement et de sénescence où les arbres morts sont conservés sur pied ; la présence de bois mort au sol ou de souches est aussi très favorable à l'espèce.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Une étude précise des densités de l'espèce selon les différents modes de gestion sylvicole permettrait de préciser les modalités de gestion les plus efficaces pour améliorer les habitats favorables au Pic noir et, par conséquent, aux autres espèces forestières cavemicoles qui en dépendent.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

Le Pic noir étant répandu dans toute l'Europe, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est faible : Note = 4/14.

❖ Bibliographie indicative

- BIRDLIFE International, 2004.- Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- COLMANT L. (2003).- Populations, sites de nidification et arbres à loge du Pic noir *Dryocopus martius* dans la région du Parc Naturel Viroin-Hermeton (Wallonie- Belgique). *Alauda* 71 (2) : 145-157.
- COURMONT L., 2006 – Répartition, écologie et mesures de gestion pour le Pic noir et les espèces associées dans la hêtraie de la Réserve naturelle de Nohèdes. 25p. Groupe Ornithologique du Roussillon.
- MARTINEZ-VIDAL R. (2004).- Picot negre *Dryocopus martius* in Estrada J., Pedrocchi V., Brotons L. & Herrando S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Pp. 320-321. Institut Català d'Ornitologia (ICO) / Lynx Edicions, Barcelona.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Bulletin Meridionalis* n°5. pp 18-24.
- SEON J., 1994 – Pic noir et Chouette de Tengmalm sur l'Aigoual. Causses et Cévennes, 1994 juillet-septembre. Pp 474-477.
- TJERNBERG M., JOHNSON K.& NILSSON S.G. (1993). Density variation and breeding success of the Black Woodpecker *Dryocopus martius* in relation to forest fragmentation. *Ornis Fennica* 70 : 155-162.

**Responsabilité du site pour la
conservation de l'espèce :**
FAIBLE 4/14

Engoulevent d'Europe

Caprimulgus europaeus - Popola

Code Natura 2000 : A 224
Statut et protection

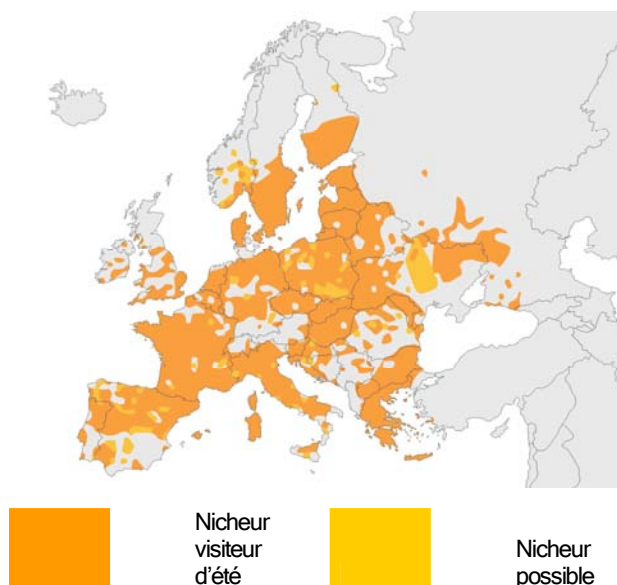
Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : en déclin
Liste rouge national : à surveiller
Liste rouge LR : non précisé

Description de l'espèce

Oiseau de taille moyenne au plumage brunâtre finement chiné lui permettant d'être parfaitement camouflé au sol ou sur une branche d'arbre en journée. De mœurs crépusculaires et nocturnes, on identifie sa présence par son ronronnement continu et sonore rappelant le bruit lointain d'une moto. Il présente une cavité buccale démesurée et des vibrisses aux commissures du bec lui permettant de capturer des insectes en vol.



© Serge Nicolle

Répartition en Europe


- Habitat : végétation basse clairsemée avec des placettes de sol nu et quelques arbres comme postes de chant.
- Alimentation : tout insecte volant dont les lépidoptères nocturnes sur lesquels il ne souffre d'aucune concurrence (mis à part les chiroptères).
- Reproduction : niche à même le sol sans apport de matériaux. [avril-juillet]
- Migration : les déplacements, nocturnes, commencent mi-juillet et durent jusqu'en septembre. Il gagne l'Afrique tropicale orientale. Retour fin avril dans nos régions.

Distribution et tendance en France et en LR

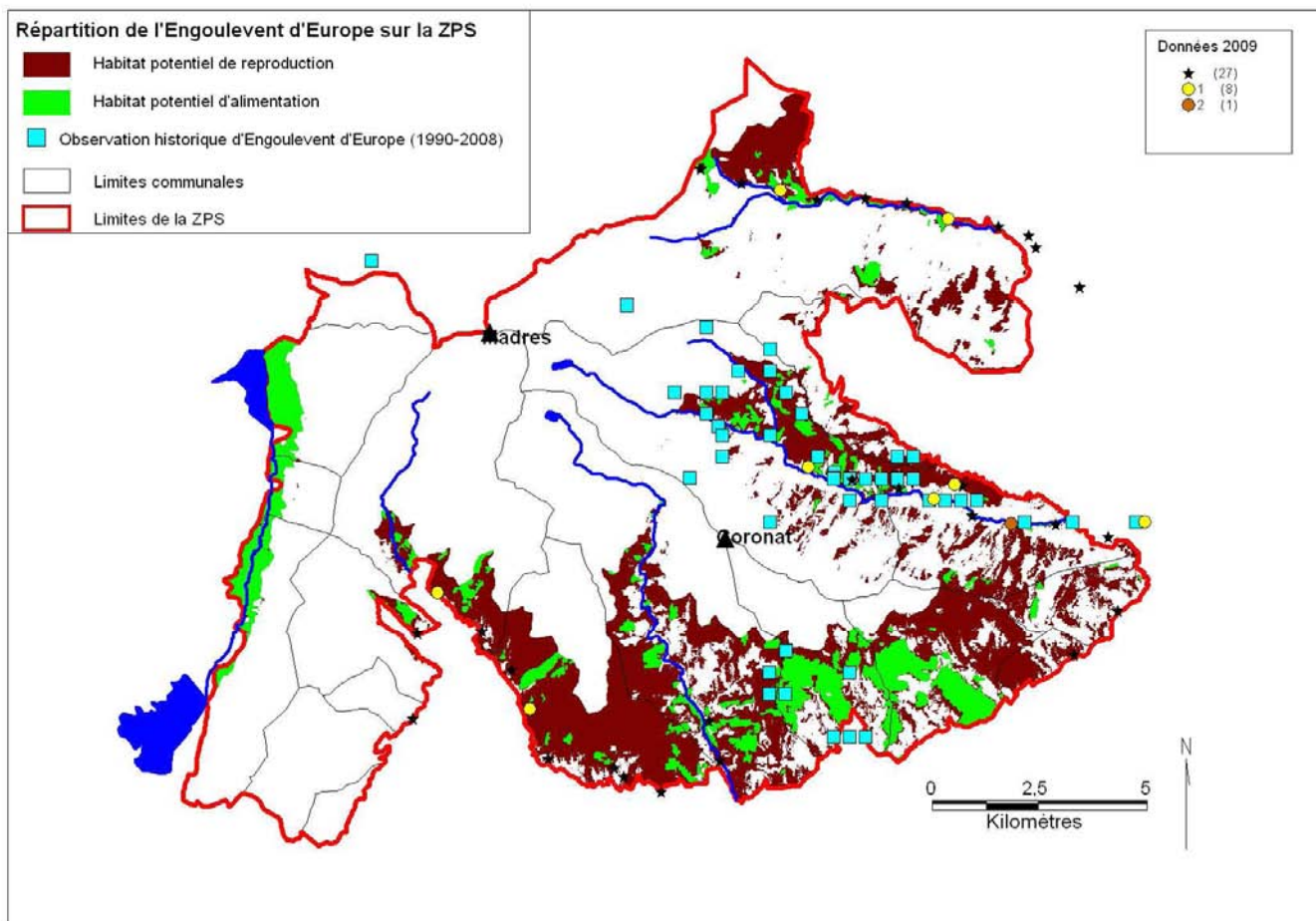
L'espèce est présente sur la quasi-totalité du territoire national avec un gradient d'abondance croissant du nord au sud. Les régions méditerranéennes, dont la région LR, accueillent une part importante de l'effectif national (20 000-50 000 couples).

Son optimum écologique semble se situer dans l'arrière-pays languedocien où le paysage vallonné crée une mosaïque très favorable de milieux ouverts (garrigues basses, cultures) et boisés. A l'heure actuelle, et bien que les données quantitatives fassent défaut, cette importante population languedocienne semble stable.

Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	180 000	315 000	-
Effectif français	20 000	50 000	11-16%
Effectif régional	4 250	8 100	16-21%
Effectif départemental	1 500	2000	19-24%

* Russie et Turquie non comprises.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	100	200

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Zones forestières entrecoupées de clairières, zones ouvertes (brûlage dirigé ou incendie)
Altitude inférieure à 2 000 m

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

L'Engoulevent d'Europe a des populations bien en place sur la ZPS surtout dans sa partie sud. Cette espèce thermophile peut utiliser un spectre d'habitats assez varié. Ainsi, les milieux fréquentés pour la reproduction sont les zones boisées claires ou entrecoupées de nombreuses clairières. Les zones de chasse sont plus variées avec les zones cultivées ou pâturées, les pelouses mais également les boisements clairs entrecoupés de clairières.

❖ Menaces potentielles

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante ;
- Abandon du pastoralisme ;
- Développement du réseau routier ou de pistes (très sensible aux collisions).

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Etat de conservation

Dans l'état actuel, l'état de conservation de l'Engoulevent d'Europe peut être qualifié de « favorable ».

❖ Préconisations de gestion

- Maintient des milieux ouverts et réouverture des milieux en voie de fermeture ;
- Redéploiement d'un pastoralisme extensif ;
- Prendre en compte la répartition de l'engoulevent dans les documents d'urbanisme ou d'aménagements afin de garantir la quiétude des sites de reproduction connus et la pérennité de ses territoires de chasse.

❖ Etudes et suivis à réaliser

Aucune étude spécifique ne semble nécessaire à l'heure actuelle pour cette espèce encore assez répandue. Il pourrait être intéressant d'affiner la répartition pour connaître sa limite de répartition exacte. De même, une estimation des tendances pourrait être intéressante à mener.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

L'Engoulevent d'Europe étant très répandu en France, et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est faible : Note =4/14.

❖ Bibliographie indicative

- BERLIC M-F. & F., 2001. Les oiseaux de Cerdagne et Capcir. 131p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DEJAIFVE PA., 1999 – Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*. pp 406-407 In Rocamora & Yeatman-Berthelot Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEO/LPO. Paris. 560 p.
- DESTRE, D'ANDURAIN, FONDERFLICK, PARAYRE, & coll., 2000 – Faune sauvage de Lozère. *Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- ESPEUT M. 1984-Avifaune nicheuse du massif du Madres et du Mont-Coronat. Thèse de Doctorat. Université des Sciences et Techniques du Languedoc, 231 p + annexes.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis, 5 : 18-24.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :

Faible 3/14

Bondrée apivore

Pernis apivorus - Aligot vesper

Code Natura 2000 : A 072

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Satisfaisant
Statut français : Satisfaisant

Description de l'espèce

La Bondrée apivore ressemble beaucoup à la Buse variable. Elle s'en distingue par ses ailes plus étroites et légèrement plus longues, par sa tête plus longue et sa plus longue queue.

Le mâle présente généralement une tête grise et une poitrine claire, avec peu de stries. La femelle est plus tachetée dessous. Comme la buse, différents morphes existent chez la bondrée, du blanc/gris au marron/noir.

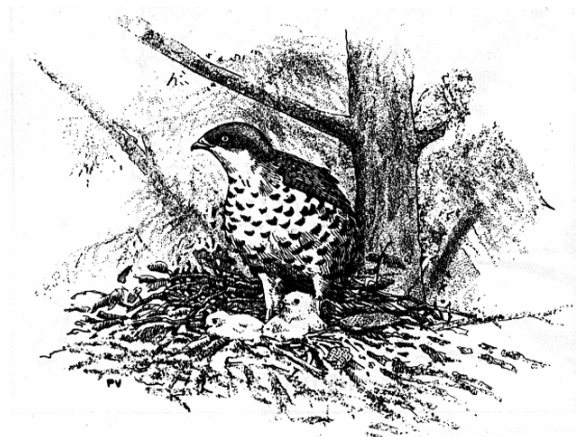


Illustration: "Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France" (YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994)

Ecologie

- Habitat : milieux forestiers généralement au-dessus de 1 500m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons). A l'occasion, des micromammifères, des petits passereaux ou des batraciens peuvent également être capturés.
- Reproduction : la Bondrée niche sur un arbre. Les 2 œufs sont pondus en juin et couvés durant un mois. Les jeunes s'envolent au bout de 40 jours, généralement vers la fin juillet ou début août. [mai-août]
- Migration : la Bondrée est une migratrice transsaharienne. D'importants groupes d'oiseaux sont ainsi contactés lors de son passage printanier (mai principalement) et automnal (août-septembre).

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	38 000	55 000	-
Effectif français	10 000	15 000	20-30%
Effectif régional	335	920	3-6%
Effectif départemental	15	100	2-29%

*Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

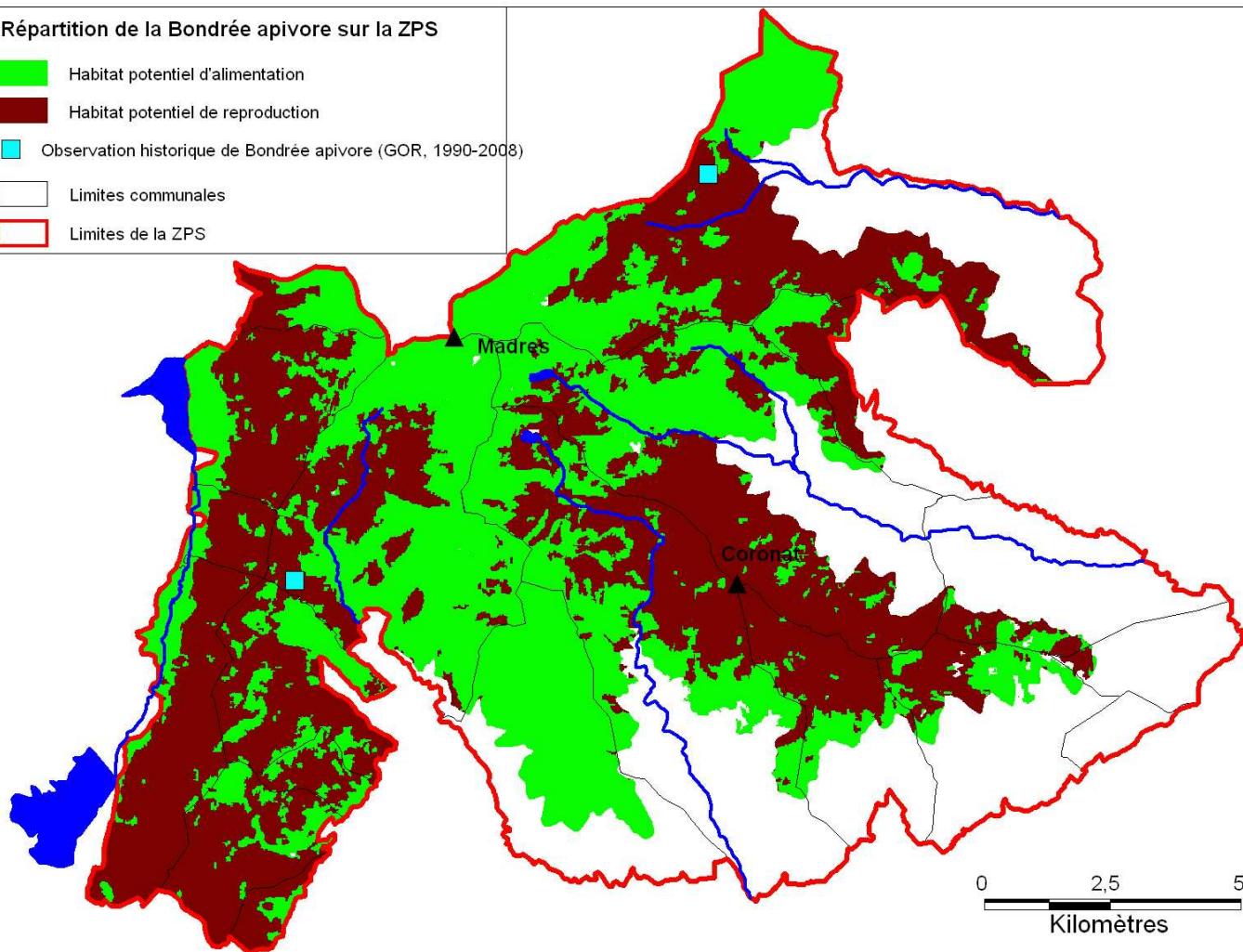
En France, la Bondrée niche surtout dans la moitié nord de l'hexagone. Elle y est surtout fréquente dans les grands massifs forestiers et tout particulièrement en montagne.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce habite l'arrière-pays. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté dans le Massif Central, en Lozère.

Dans les Pyrénées-Orientales, la Bondrée niche sur tous les massifs présentant d'importantes superficies forestières. Elle y est néanmoins peu abondante.

Répartition de la Bondrée apivore sur la ZPS

- Habitat potentiel d'alimentation
- Habitat potentiel de reproduction
- Observation historique de Bondrée apivore (GOR, 1990-2008)
- Limites communales
- Limites de la ZPS



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	2	10

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Forêts d'altitude entrecoupées de milieux plus ouverts.
Altitude supérieure à 1 300m.

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

Caractéristique de l'avifaune forestière d'altitude, la Bondrée apivore est pourtant un nicheur assez rare sur la ZPS Madres. Les pinèdes du Capcir mais surtout les boisements feuillus du Col de Jau ou du haut de la vallée de Nohèdes sont les sites les plus favorables à sa reproduction comme en attestent les quelques observations de l'espèce réalisées en période de reproduction.

Selon toute vraisemblance, malgré l'importante superficie de milieux boisés, moins de 10 couples nichent sur la zone étudiée.

❖ Menaces

- Dérangements humains aux alentours des nids entre mai et juillet.
- Electrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension.
- Urbanisation et aménagements lourds.

❖ Etat de conservation

Dans l'état actuel des connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS Madres est inconnu. Rappelons néanmoins que l'état de conservation de l'espèce aux niveaux français et européen est jugé « favorable ».

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ **Préconisations de gestion**

- Limiter la gestion sylvicole entre mai et juillet autour des sites de nidification identifiés.
- Neutralisation des pylônes électriques moyenne tension.
- Prendre en compte la répartition de la Bondrée apivore dans les documents d'urbanisme afin de garantir la conservation de ses habitats de nidification.

❖ **Etudes et suivis à réaliser**

Une recherche spécifique, permettant de préciser les effectifs nicheurs, pourrait être aisément menée lors de la période de parade en juin. Cette espèce ne figurant pas parmi les espèces prioritaires de la ZPS, la mise en œuvre de cette étude n'est pas prioritaire.

❖ **Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce**

La Bondrée apivore étant largement répandue en Europe, la responsabilité de la ZPS Madres pour cette espèce est faible : Note =3/14.

❖ **Bibliographie indicative**

- Comité MERIDIONALIS, 2004.- Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. Bulletin Meridionalis n°5. pp 18-24.
- IBORA O., 2004.- « Bondrée apivore » : 28-31. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (Coord.) *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando* n°11 pp 2-19.
- SANTANDREU J. & AYMERICH P., 2004 – Aligot vesper *Pernis apivorus* in Estrada ,Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 150-151. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :

Faible 3/14

Alouette lulu

Lullula arborea - Cotoliu

Code Natura 2000 : A 246

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : SPEC 2
Liste rouge nationale : A surveiller

Description de l'espèce

Comme toutes les alouettes, la lulu présente un plumage cryptique brun, strié sur la poitrine. Le net sourcil blanc faisant le tour de la tête ainsi que la queue courte sont les éléments diagnostics permettant de l'identifier aisément. Son chant typique lui a donné son nom en français (« lulu »), latin (« lulula ») et en catalan (« cotoliu »). Le vol onduleux est également très caractéristique.



© Odile Diez

Ecologie

- Habitat : milieux ouverts et semi-ouverts qu'ils soient naturels (estives, prébois) ou agricoles (bocage, vignoble vallonné) jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude.
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation. Les 3 à 4 œufs sont couvés 14 jours et les jeunes quittent le nid au bout d'une dizaine de jours avant même de savoir voler. [avril-juillet]
- Migration : Principalement sédentaire dans le sud de la France. Les oiseaux nichant plus au nord ou en altitude sont migrants partiels ou erratiques en hiver.

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

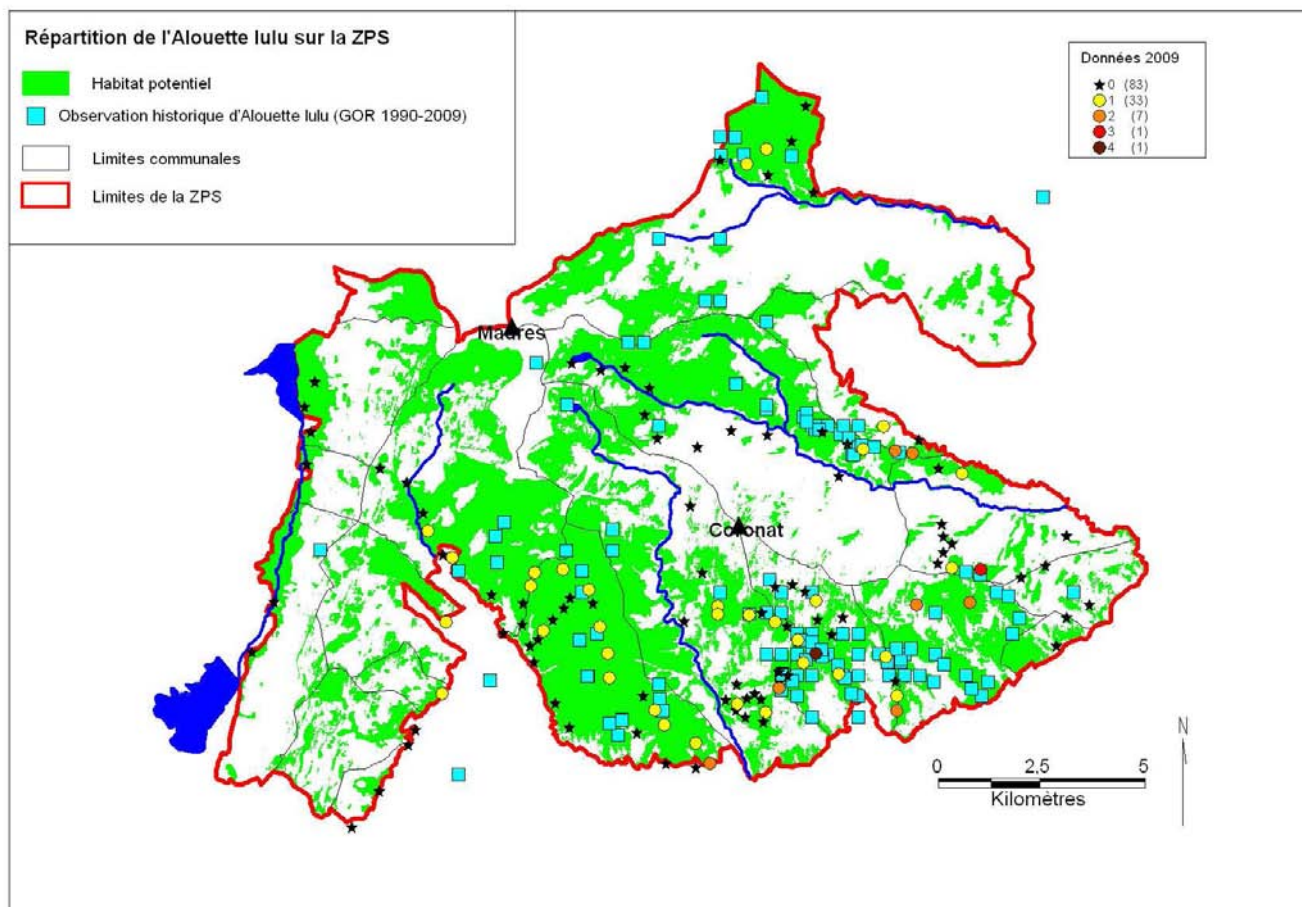
	Min	Max	%
Effectif européen*	960 000	2,8 M	-
Effectif français	50 000	500 000	5-18%
Effectif régional	20 000	50 000	10-40%
Effectif départemental	3 000	10 000	10-40%

*Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout abondante dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et dans le Massif central.

Les effectifs français et européens semblent en légère augmentation depuis une vingtaine d'années.



Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	200	300

Principaux habitats exploités sur la ZPS

Landes basses et pelouses, piquetées d'arbres et de buissons, sur versant sud. Apprécie les zones pâturées, plus riches en insectes.

Altitude inférieure à 2 200 m pour la nidification

Bilan sur la ZPS « MADRES CORONAT »

❖ Répartition

L'Alouette lulu est assez fréquente sur les soulans du Madres Coronat. Il est probable que le climat plus froid du Capcir convienne moins à cette espèce plutôt thermophile. C'est une espèce qui apprécie les milieux en mosaïque avec une constante de pelouses. C'est le passereau de milieux ouverts qui accepte le plus fort taux de fermeture en ligneux hauts comme par exemple sur le pla des Horts où l'espèce est encore bien représentée.

❖ Menaces

- Fermeture progressive et excessive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS, dans l'état actuel des connaissances, peut être jugé « favorable ». L'Alouette lulu semble en effet occuper l'essentiel des habitats qui lui sont favorables sur la ZPS et elle supporte la fermeture généralisée des milieux.

Bilan sur la ZPS « Madres-Coronat »

❖ Préconisations de gestion

- Limiter la fermeture tout en maintenant 40% de ligneux
- Maintien de l'élevage en particulier sur les soulanes

❖ Etudes et suivis à réaliser

Aucune étude spécifique ne semble nécessaire à l'heure actuelle pour cette espèce encore assez répandue. Elle pourra profiter d'autres travaux ou suivis sur les passereaux de milieux ouverts.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

L'Alouette lulu étant très répandue en France, et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est faible : Note =3/14.

❖ Bibliographie indicative

- AFFRE G. & L., 1981 – Les alouettes du Languedoc Roussillon. Distribution, habitat. Bulletin de l'AROMP n° 5, pp 5-9.
- BLANC F. 2002-Approche éco-éthologique d'un cortège d'oiseaux et évolution des dynamiques végétales de deux paysages agropastoraux : l'exemple des soulanes de Nohèdes et Jujols sur le site Natura 2000 « Madres-Coronat ». Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le-Mirail, 111 p + annexes.
- BLANC F., 2008 - L'oiseau, la friche et le feu. Distribution et dynamique des passereaux nicheurs du site Natura 2000 "Madres-Coronat", thèse de doctorat, l'Université de Toulouse II-Le-Mirail 347p
- BIRDLIFE International, 2004.- Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status.
- ESPEJO D., & PETIT-SALUDES A., 2004 – Cotoiu *Lullula arborea* in Estrada ,Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Pp 340-341. Institut Catala d'Ornitologica (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- LABIDOIRE G., 1999 – Alouette lulu *Lullula arborea*. pp 420-421 In Rocamora & Yeatman-Berthelot Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEO/LPO.

3. Paragraphes descriptifs des espèces présentes sur le site mais n'ayant pas fait l'objet d'une fiche

Busard Saint Martin :

Ce majestueux busard est un hivernant régulier du massif (4 à 7 individus) mais qui tend à se raréfier ces dernières années (mois de 10 données depuis 2005). Il utilise surtout les soulanes, en particulier celles du Coronat où il chasse surtout au dessus des pelouses et les landes.

Il utilise aussi fréquemment les prairies de fauche du Capcir en hiver et surtout en halte migratoire.

Faucon crécerellette :

Ce petit faucon fait depuis quelques années des haltes pré-migratoires très importantes sur le département des Pyrénées orientales. Il s'agit de rétro-migration où les oiseaux espagnols en grande majorité remontent d'abord au Nord pour venir se nourrir et accumuler des réserves sur les importantes populations d'orthoptères de Cerdagne. A la périphérie de ce phénomène maintenant régulier, des petits groupes sont observés sur les soulanes du département. Cela a été le cas sur la réserve naturelle de Jujols où un groupe de 30 individus est resté en halte pendant un mois en juillet-août 2009. Ce phénomène devrait se reproduire car toutes les soulanes du Madres-Coronat sont favorables à l'estive de cette espèce.

Milan royal :

L'espèce est observée sur le site en période hivernale ou estivale mais avec des populations très faibles de 1 à 2 individus (adultes et/ou immatures) Cette espèce ne se reproduit pas, dans les connaissances actuelles, sur le site mais le développement de placettes d'alimentation pour les nécrophages pourrait lui profiter et peut être permettre à terme de le faire nicher sur la ZPS.

Vautour moine :

Ce grand vautour a été très peu observé sur le Madres-Coronat (moins de 3 contacts connus). Ceci dit, il y a eu 2 contacts récents (2004 et 2010) de l'espèce. Le dernier contact a été fait sur le site de nourrissage du Gypaète sur Jujols et il s'agissait d'un oiseau marqué en Espagne (Boumortes) La dynamique de l'espèce liée à des gros programmes de conservation aussi bien en France qu'en Espagne, laisse présager des contacts de plus en plus réguliers sur le massif et peut être à long terme une réinstallation de l'espèce comme nicheur. Les falaises sud du Coronat sont particulièrement favorables.

Avec la participation financière de :

